



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូង
Trial Chamber
Chambre de première instance

ឯកសារដើម
ORIGINAL/ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 04-May-2017, 15:16
CMS/CFO: Sann Rada

TRANSCRIPTION - PROCÈS
PUBLIC

Dossier n° 002/19-09-2007-CETC/CPI

3 novembre 2016
Journée d'audience n° 476

Devant les juges :

NIL Nonn, Président
Claudia FENZ
Jean-Marc LAVERGNE
YA Sokhan
YOU Ottara
Martin KAROPKIN (suppléant)
THOU Mony (suppléant)

Les accusés :

NUON Chea
KHIEU Samphan

Pour les accusés :

SON Arun
Anta GUISSÉ
KONG Sam Onn

Pour la Chambre de première instance :

EM Hoy
Stavroula PAPADOPOULOS

Pour les parties civiles :

Marie GUIRAUD
HONG Kimsuon
LOR Chunthy
PICH Ang
SIN Soworn
TY Srinna

Pour le Bureau des co-procureurs :

Dale LYSAK
SONG Chorvoïn

Pour la Section de l'administration judiciaire :

SOUR Sotheavy

Tableau des intervenants

Langue utilisée sauf indication contraire dans le procès-verbal d'audience

Intervenants	Langue
Mme la juge FENZ	Anglais
LE GREFFIER	Khmer
Me GUISSÉ	Français
M. le juge LAVERGNE	Français
M. LYSAK	Anglais
M. le juge Président NIL Nonn	Khmer

1

1 PROCÈS-VERBAL

2 (Début de l'audience: 09h03)

3 M. LE PRÉSIDENT:

4 Veuillez-vous asseoir.

5 Je déclare l'audience ouverte.

6 Aujourd'hui, la Chambre entendra la présentation de documents

7 clés relativement à la nature du conflit armé. Cette présentation

8 sur les documents clés durera deux jours, <à compter

9 d'aujourd'hui>.

10 Aujourd'hui, la parole est passée aux co-procureurs et à l'équipe

11 de défense de Khieu Samphan <afin que ces derniers présentent

12 leurs documents clés>.

13 Les réponses se tiendront la semaine prochaine, le 7 novembre

14 2016.

15 <Greffier>, veuillez faire état de la présence des parties et

16 autres personnes à l'audience de ce jour.

17 LE GREFFIER:

18 Monsieur le Président, pour l'audience d'aujourd'hui, toutes les

19 parties au procès sont présentes.

20 Me Pich Ang, co-avocat principal <national> pour les parties

21 civiles, est absent pour des raisons personnelles, et ce, pour la

22 séance de la matinée.

23 Me Koppe, conseil de Nuon Chea, est absent et n'a pas fourni de

24 raison.

25 M. Nuon Chea est présent dans la cellule de détention du

2

1 sous-sol. Il a renoncé à son droit d'être physiquement présent
2 dans le prétoire. Le document de renonciation a été remis au
3 greffier.

4 Merci, Monsieur le Président.

5 [09.04.57]

6 LE PRÉSIDENT:

7 Merci, Monsieur Em Hoy.

8 La Chambre va statuer sur la requête de Nuon Chea.

9 La Chambre est saisie d'un document de renonciation de Nuon Chea
10 en date du 3 novembre 2016. Il invoque des maux de dos et des
11 maux de tête, dit qu'il a du mal à rester longtemps assis et à se
12 concentrer longtemps.

13 Pour assurer sa participation aux futures audiences, il renonce à
14 son droit d'être présent dans le prétoire pour l'audience du 3
15 novembre 2016.

16 La Chambre est saisie d'un rapport du médecin traitant de Nuon
17 Chea aux CETC en date du 3 novembre 2016. Celui-ci indique
18 qu'aujourd'hui, Nuon Chea souffre de douleurs lombaires
19 constantes et qu'il souffre d'étourdissements lorsqu'il reste
20 longtemps assis. Il recommande donc à la Chambre de permettre à
21 Nuon Chea de suivre les débats depuis la cellule temporaire du
22 sous-sol.

23 [09.05.58]

24 Par ces motifs et en application de la règle 81.5 du Règlement
25 intérieur <des CETC>, la Chambre fait droit à la requête de Nuon

3

1 Chea, qui pourra suivre les débats à distance depuis la cellule
2 temporaire du sous-sol par moyens audiovisuels.

3 La Chambre enjoint la régie de raccorder la cellule temporaire au
4 prétoire pour que Nuon Chea puisse suivre l'audience toute la
5 journée.

6 En ce qui concerne l'audience consacrée à la présentation des
7 documents clés, la Chambre, par le biais du juriste hors classe,
8 a informé <par courriel les> parties, le 18 et le 28 octobre
9 2016, que la Chambre a décidé de consacrer la journée du 3
10 novembre 2016 à la présentation des documents clés. Elle a
11 demandé aux parties de communiquer à la Chambre leur intention de
12 présenter des documents clés ou de répondre aux présentations des
13 autres parties si elles le souhaitent.

14 Les co-procureurs et les <co-avocats> de Khieu Samphan <> ont
15 indiqué à la Chambre qu'ils souhaitent présenter des documents
16 <clés> et répondre à la présentation des autres parties.

17 [09.07.27]

18 Les co-avocats principaux et la défense de Nuon Chea ont dit ne
19 pas souhaiter présenter de documents clés. Toutefois, les
20 co-avocats principaux pour les parties civiles se réservent le
21 droit <d'effectuer des commentaires ou> de répondre aux documents
22 présentés par les co-procureurs et les co-avocats de Khieu
23 Samphan.

24 La Chambre a également informé aux parties... informé les parties
25 de fournir la liste des documents et les ERN correspondants <si

4

1 elles> souhaitent présenter des documents, et ce, avant le début
2 de l'audience - au plus tard le 1er novembre 2016. Les
3 co-procureurs et le conseil de la défense de Khieu Samphan ont
4 fourni les cotes des documents et les ERN pertinents,
5 conformément au calendrier.

6 La parole sera d'abord passée aux co-procureurs, puis aux
7 co-avocats de Khieu Samphan. Chaque partie aura deux séances pour
8 présenter les documents clés.

9 La Chambre informe les parties de se conformer au mémorandum
10 E315/2 du 28 janvier 2016, ainsi que de se conformer à nos
11 décisions orales et autres décisions pertinentes <relatives> à ce
12 document, ainsi qu'au document <E350/8>.

13 Je vais à présent passer la parole aux co-procureurs pour
14 présenter leurs documents clés.

15 [09.09.17]

16 M. LYSAK:

17 Merci, Monsieur le Président.

18 Bonjour, Honorables juges.

19 Bonjour à toutes les parties.

20 Je commencerai ce matin par la présentation des documents clés
21 relatifs aux conflits armés. Je vais commencer par des
22 déclarations contradictoires faites par le gouvernement du
23 <Kampuchéa démocratique> et le gouvernement vietnamien le 31
24 décembre 1977. Ils invoquent les raisons et l'historique du
25 conflit entre les deux pays. Comme vous le verrez, il y a des

5

1 différences spectaculaires entre ces deux déclarations.

2 Tout d'abord, il y a la déclaration du gouvernement du <Kampuchéa
3 démocratique,> en date du 31 décembre 1977, intitulée:

4 "Déclaration du gouvernement du Kampuchéa démocratique à l'Armée
5 révolutionnaire du Kampuchéa et au peuple kampuchéen" - document
6 E3/1393.

7 [09.10.39]

8 Au paragraphe 1, il est dit - je cite:

9 "Depuis le mois de septembre 1977, les forces armées de la <RSV,
10 c'est-à-dire la> république socialiste du Vietnam - avec l'appui
11 de plusieurs divisions d'infanterie dépêchées de Hanoi, des
12 centaines de blindés, des centaines de pièces d'artillerie lourde
13 -, appuyées par l'aviation, ont lancé des offensives et des
14 invasions systématiques de grande envergure contre le Kampuchéa
15 démocratique, dans le but de piller <nos> récoltes de riz dans la
16 zone Est, à Trapeang Phlong, Stueng, Kraek et Memot.

17 [09.11.21]

18 En novembre 1977, l'armée de la république socialiste du Vietnam
19 a lancé <l'assaut> contre la province de Svay Rieng et a pénétré
20 profondément sur plusieurs dizaines de kilomètres dans les
21 districts de Rumduol, <Prasat>, Kampong Rou et Chantrea.

22 <De nouveau,> au mois de décembre 1977, les forces armées
23 vietnamiennes ont lancé des agressions massives <dans les
24 districts de> Kaoh Andaet et Kiri Vong, <situés dans> la province
25 de <Takéo>, <et> dans le district de Kampong Trach, <province de

1 Kampot>.

2 Entre-temps, l'armée d'agression de la <République du
3 Sud-Vietnam> a continué de <> pilonner à l'artillerie et
4 mitrailer <d'autres> endroits du territoire du Kampuchéa
5 <démocratique, tels que> les provinces de Ratanakiri, Mondolkiri,
6 Kratie, Prey Veng, Kandal et les régions adjacentes ou proches de
7 la frontière <vietnamo>-cambodgienne."

8 Paragraphe 3 de cette déclaration - je cite:

9 [09.12.26]

10 "Le Cambodge a jusqu'ici toléré les activités vietnamiennes et a
11 essayé de forger de bonnes relations avec le Vietnam, en tant que
12 bon voisin et véritable ami. Le Vietnam use de ruses et commet
13 des crimes - tels que <> la création d'un petit groupe de
14 traîtres cambodgiens pour établir un nouveau parti, qui sera un
15 instrument destiné à détruire le PCK.

16 Immédiatement après le 17 avril 1975, les forces armées
17 vietnamiennes ont clandestinement envahi l'île de Koh Vai du
18 Cambodge. Et entre-temps, ils ont créé des troubles et se sont
19 battus pour le territoire cambodgien, <> grignotant de dix
20 centimètres jusqu'à des dizaines de kilomètres, suite à leur
21 invasion."

22 Paragraphe 5:

23 [09.13.23]

24 "Malgré les actes criminels susmentionnés, le Kampuchéa
25 démocratique a toujours eu pour position d'établir une amitié

7

1 avec le Vietnam et essayé de résoudre pacifiquement les
2 problèmes. En mai 1976, avec l'objectif constant de régler les
3 problèmes frontaliers entre le Cambodge et le Vietnam, le
4 gouvernement du Kampuchéa démocratique a invité les Vietnamiens à
5 venir à Phnom Penh pour des négociations. Les Vietnamiens sont
6 arrivés au Kampuchéa démocratique avec un comportement hostile et
7 n'étaient pas disposés à régler le problème frontalier.
8 En juin 1977, le Vietnam continuait d'envahir la frontière
9 cambodgienne, tout en prétextant de solliciter des discussions
10 avec le Cambodge sur les questions frontalières."
11 Dernière référence, paragraphe 7:
12 "Avec l'approbation du Comité permanent de l'Assemblée
13 représentative du peuple du Kampuchéa, dans le cadre d'une
14 réunion spéciale, le 25 décembre 1977, présidée par le Camarade
15 Nuon Chea, le gouvernement du Kampuchéa démocratique a décidé de
16 publier ce communiqué aux amis du Kampuchéa démocratique et au
17 monde pour exposer l'invasion de l'armée de la République du
18 Sud-Vietnam sur le territoire du Kampuchéa <démocratique>."
19 [09.14.54]
20 Honorables juges, le gouvernement vietnamien a répondu le même
21 jour. Le même jour, le gouvernement vietnamien a répondu - le 31
22 décembre 1977 -, avec <sa> propre déclaration, sur la question
23 frontalière entre le Cambodge et le Vietnam.
24 C'est le document E3/267 - ERN en anglais: S00008731 à 33; ERN en
25 khmer: S00847596 à 601; et en français: S00858046 à 49.

1 Voici ce que dit le gouvernement vietnamien dans cette
2 déclaration - je cite:
3 "Dès le début mai 1975, le Cambodge a utilisé ses forces armées
4 pour lancer des attaques contre les îles de Phu Quoc et de Tho
5 Chu - au cours desquelles plus de cinq cents civils ont été
6 enlevés -, et dans des incursions en territoire vietnamien à
7 différents endroits, de Ha Tien à Tay Ninh. En décembre 1975, les
8 forces armées cambodgiennes ont encore attaqué et occupé le
9 territoire vietnamien dans les provinces de Gia Lai, Kon Tum et
10 Dak Lak. La période depuis avril 1977 a été la plus grave. C'est
11 à ce moment-là que le Cambodge a déployé une force importante
12 constituée de nombreuses divisions. <Les forces armées
13 cambodgiennes ont pilonné sans relâche de nombreuses régions
14 peuplées et de nouvelles zones économiques, y compris des
15 endroits éloignés de la frontière, comme la ville de Chau Doc ou
16 les localités de> Ha Tien <et> Tay Ninh. Ces attaques
17 s'accompagnaient de pillages, d'incendies, de <mises à sac> de
18 pagodes, d'écoles et d'hôpitaux. En de nombreux endroits, les
19 troupes cambodgiennes ont perpétré des crimes totalement
20 inhumains."
21 [09.17.54]
22 Quelques paragraphes plus loin, il est dit:
23 "Au même moment, parallèlement, le Parti communiste du Vietnam et
24 le gouvernement de la République du Sud-Vietnam n'ont jamais
25 cessé d'engager des négociations avec le PCK et le gouvernement

1 du Kampuchéa démocratique, avec pour but de régler rapidement la
2 <question> frontalière entre les deux pays.
3 Début avril 1976, le Comité central du PCV et le Comité central
4 du PCK ont décidé que les dirigeants des deux partis se
5 réuniraient en juin 1976. Pour préparer cette réunion, début mai
6 1976, les deux camps ont organisé une réunion préparatoire à
7 Phnom Penh. Cette réunion <avait déjà commencé lorsqu'elle> a dû
8 être reportée, à la demande du Cambodge. Par la suite, le Vietnam
9 a proposé à plusieurs reprises de reprendre la réunion, mais le
10 Cambodge n'a pas répondu."
11 Dernière citation, quelques paragraphes plus loin:
12 [09.19.20]
13 "Dans leur réponse du 18 juin 1977, le Comité central du PCK et
14 le gouvernement du Cambodge, tout en estimant que des réunions de
15 ce type étaient nécessaires, ont proposé qu'elles ne reprennent
16 que 'lorsque la situation sera revenue à la normale, sans
17 nouveaux conflits frontaliers'. Cependant, c'est précisément à
18 cette époque que le Cambodge a intensifié ses attaques
19 militaires, ses invasions du territoire vietnamien et ses
20 massacres de civils vietnamiens, sabotant le travail pacifique de
21 la population vietnamienne des provinces frontalières, en
22 particulier Kien Giang, An Giang, Dong Thap, Long An et Tay
23 Ninh."
24 Fin de citation.
25 Nous avons donc deux déclarations totalement différentes sur ce

10

1 qui s'est passé. Ce que je vais essayer de faire ce matin, c'est
2 de parcourir les documents <pertinents, afin de> voir <la façon
3 dont les documents relatent> ce qui s'est réellement passé entre
4 ces deux pays, entre avril 1975 et janvier 1979.

5 [09.20.50]

6 Je vais commencer par les événements suivant immédiatement le 17
7 avril 1975, lorsque les Khmers rouges ont pris le pouvoir. Des
8 conflits ont éclaté dans des îles du golfe de Thaïlande.

9 Je vais commencer par lire l'ouvrage "Frères ennemis", de Nayan
10 Chanda - document E3/2376; en anglais: 00192197 à 98; en khmer:
11 00191318; en français: 00236922.

12 Voici ce que Nayan Chanda a trouvé dans ses recherches <et a
13 écrit> sur ce qui s'est passé à cette période.

14 Je cite:

15 "Ressuscitant une ancienne revendication cambodgienne touchant
16 l'île de Phu Quoc - Koh Tral en khmer -, les Khmers rouges
17 l'assaillirent par la mer. Des troupes furent débarquées dans
18 l'île le 4 mai 1975. Six jours plus tard, c'était au tour de
19 l'île de Pulo Panjang, où <ont débarqué les troupes> khmères
20 rouges. Cette île est appelée Tho Chu en vietnamien et, en khmer,
21 Koh Krachak Ses.

22 [09.22.44]

23 Les Khmers rouges y <ont débarqué> le 10 mai 1975 et ont évacué
24 sous la menace des armes cinq cents habitants vietnamiens, <>
25 dont on n'a jamais plus entendu parler. Nguyen Van Tot, un soldat

11

1 sud-vietnamien qui se trouvait à Rach Gia au moment de l'attaque,
2 y perdit les douze membres de sa famille. Quand il revint quatre
3 mois plus tard à Poulo Panjang, il trouva sa maison en ruines.
4 L'île était jonchée de crânes. Deux semaines après l'arrivée des
5 Khmers rouges, les Vietnamiens lancèrent une contre-attaque,
6 tuant force soldats khmers et faisant quelques trois cents
7 prisonniers."

8 Chanda poursuit sur la page suivante:

9 "Lorsque, le 2 juin 1975, un membre du Politburo vietnamien,
10 Nguyen Van Linh, s'est rendu à Phnom Penh en voiture pour
11 discuter du problème, Pol Pot a plaidé coupable. Dans un grand
12 accès de sincérité, il manifesta ses regrets. Devant Linh, il
13 reconnut la réalité des agressions cambodgiennes, mais affirma
14 que les 'affrontements douloureux et sanglants avaient été
15 provoqués par des soldats ignorant la géographie locale'."
16 "Les Vietnamiens n'en crurent <évidemment> pas <un> mot. <Tout en
17 assurant à> Pol Pot <qu'il> était le bienvenu à Hanoi, <ils
18 déployèrent en même temps leurs troupes pour monter> une double
19 offensive aérienne et maritime sur l'île cambodgienne de Poulo
20 Wai."

21 "L'atmosphère s'est améliorée <légèrement> lorsque Poulo Wai a
22 été rendue. Le 10 août, Nguyen Van Linh rencontrait Nuon Chea,
23 l'un des hauts dirigeants du parti cambodgien, pour l'informer
24 que les soldats vietnamiens s'étaient retirés de l'île."

25 Fin de citation.

12

1 [09.25.10]

2 Je vais également vous lire un court extrait du livre de Ben
3 Kiernan, "The Pol Pot Regime", où Ben Kiernan parle de de cet
4 événement.
5 C'est le document E3/1593 - ERN en khmer: 00637513; en français:
6 00638840; et en anglais: 01150049.

7 Page 104 de son ouvrage, Kiernan écrit - je cite:

8 "Dès le 19 avril 1975, les forces de Muth... - <faisant ici
9 référence> au commandant de la marine de la division 164 - les
10 forces de Muth bombardèrent la grande île vietnamienne de Phu
11 Quoc. Sans perdre de temps, Muth débarqua six bateaux de soldats
12 de sa troisième division du Sud-Ouest sur une île du golfe de
13 <Thaïlande>, tenue par Saigon, puis des effectifs plus réduits à
14 Phu Quoc. Du 10 au 25 mai, les Khmers rouges occupèrent l'île
15 vietnamienne de Tho Chu, et, selon Hanoi, <y détruisirent> des
16 villages, massacrant de nombreuses personnes et enlevant cinq
17 cent quinze habitants de l'île.

18 [09.26.53]

19 Les communistes vietnamiens ripostèrent, firent prisonniers six
20 cents Khmers rouges, et, le 6 juin, prirent l'île cambodgienne de
21 Wai. Ces attaques contre le Vietnam eurent l'aval du Centre du
22 PCK et sans doute ses directives. Dans des entretiens de 1981,
23 d'anciens membres de la 3e division, qui devint la 164e division
24 en <juillet> 1975, reconnurent que le nouveau régime cherchait
25 ainsi à s'emparer de territoires vietnamiens dans le delta du

1 Mékong et sur Phu Quoc."
2 Comme nous l'avons vu dans la déclaration du <gouvernement du
3 Kampuchéa démocratique du 31 décembre 1977, la déclaration
4 publique <> faite par Pol Pot et Nuon Chea reproche au Vietnam
5 d'avoir attaqué Poulo Wai sans mentionner ce qui <s'était> passé
6 au départ avec les attaques khmères rouges <sur> Koh Tral et Phu
7 Quoc.
8 Toutefois, Khieu Samphan aborde ce problème dans son livre,
9 "L'histoire récente du Cambodge <et> mes prises de position" -
10 document E3/18; ERN en khmer: 00103847 à 48; en français:
11 00595443; et en anglais: 00103758.
12 Voici ce que dit Khieu Samphan - je cite:
13 [09.29.21]
14 "Voici une brève description du conflit relatif à la souveraineté
15 sur les îles. Je ne connais pas tous les détails, mais, le 10 mai
16 1975, une unité de la jeune armée navale khmère a pris les îles
17 de Poulo Panjang situées au fond du golfe du Siam. Ceci a
18 provoqué une riposte immédiate des forces vietnamiennes, qui non
19 seulement reprirent les îles de Poulo Panjang, mais occupèrent en
20 outre l'île de Poulo Wai."
21 Un dernier document, Honorables juges, relatif aux incidents qui
22 se sont produits au début du régime. Deux ans plus tard, ces
23 incidents ont été évoqués dans un télégramme envoyé par
24 l'ambassadeur du Kampuchéa démocratique au Vietnam - Chhean -,
25 télégramme adressé aux dirigeants du PCK à Phnom Penh.

14

1 C'est le document E3/1025.

2 [09.30.58]

3 J'aimerais, si le temps me le permet, faire projeter <certaines de
4 ces documents> à l'écran, avec votre autorisation, Monsieur le
5 Président. Mon collègue peut projeter les extraits de ce document
6 - E3/1025.

7 C'est un télégramme du 29 avril 1977 émanant de Chhean,
8 l'ambassadeur du Kampuchéa démocratique. Au paragraphe 1-c de ce
9 télégramme, il décrit une lettre qu'il a reçue de son homologue
10 vietnamien.

11 Voici ce que dit la lettre:

12 "Le camp vietnamien a dit qu'ils étaient désolés <de> la
13 situation, qui s'est détériorée. Toutefois, ils nous ont rappelé
14 <beaucoup> d'anciennes histoires, nous reprochant d'avoir violé
15 les îles de Phu Quoc, de Phu Chau et d'autres parties du
16 territoire vietnamien, le long de la frontière de Ha Tien à Tay
17 Ninh, <et d'y avoir tué> la population, saccagé les biens et
18 provoqué, <notamment, l'incident de Po Lov Chbas> au début de
19 juin 1975."

20 [09.32.26]

21 Honorables juges, l'île de Poulo Wai est également appelée Poulo
22 Wai Chas (phon.).

23 "Les Vietnamiens ont réglé le problème, sur la base des liens <de
24 fraternité> et de camaraderie, <en> retirant leurs troupes de
25 l'île et <en> nous remettant <tous> les <combattants> cambodgiens

15

1 arrêtés. Depuis lors, le Cambodge n'a pas encore rendu au Vietnam
2 les cinq cent quinze citoyens vietnamiens qu'il a capturés, et
3 n'a, de surcroît, donné aucune nouvelles à ce sujet."

4 Fin de citation.

5 À présent, je souhaite aborder la période suivante, l'autre
6 période importante, fin 1975, début 1976, particulièrement dans
7 les régions frontalières du Mondolkiri et du Ratanakiri.

8 Nous avons ici un télégramme qui a été envoyé par l'Angkar - les
9 dirigeants du Parti - à Phnom Penh, au secrétaire de la zone
10 Nord-Est - Ya -, le 11 novembre 1975. Il s'agit du document
11 E3/1150 - E3/1150.

12 Peut-être pourrait-on projeter certains extraits tandis que je
13 m'attèle à la lecture?

14 Dans ce télégramme, daté du 11 novembre 1975, le Centre envoie
15 des instructions à Ya et lui explique comment s'occuper des
16 Vietnamiens <> dans la région frontalière du Ratanakiri.

17 [09.34.39]

18 La section <2.2> du télégramme dit - je cite:

19 "Peut-on rassembler trois cents à quatre cents soldats des zones
20 et des secteurs au sein des secteurs 1, 2 et 3 pour se préparer à
21 attaquer l'ennemi? Notre principale requête est de mobiliser les
22 forces parmi les villageois des secteurs voisins."

23 Ensuite, section 2.3 - section suivante, je vous prierai de la
24 faire projeter à l'écran -, il est dit:

25 "Outre la mobilisation des forces dans les secteurs voisins, nous

16

1 demandons à ce que certaines forces à Stung Treng ou à Ponlung
2 soient mises sur pied pour organiser un guet-apens contre
3 l'ennemi. Ces forces pourront être déployées progressivement."

4 Un peu plus loin, paragraphe 2.4:

5 [09.35.42]

6 "Par exemple, le premier endroit où attaquer pourrait être
7 quelque part entre Au Lapoeung (phon.) et <Au Ta Bauk>. Un autre
8 endroit d'attaque pourrait se situer entre le village de Saob et
9 le village de Au Lapoeung (phon.)."

10 Un petit peu plus loin, quelques paragraphes plus bas. Voici

11 l'instruction qui est donnée par le Centre:

12 "Semez le chaos en leur sein en utilisant certaines armes telles
13 que les grenades, les mines, les lance-<roquettes> B-40 et B-60.
14 Chaque attaque doit s'assurer que l'ennemi ne restera jamais dans
15 un état de calme et ne pourra jamais cultiver quoi que soit ni
16 vivre en paix. Ce type d'attaque devra durer trois à quatre
17 mois."

18 L'un des endroits qui est abordé ici dans ce télégramme, daté du
19 11 novembre 1975 et <contenant> des instructions envoyées par le
20 Centre au secrétaire de la zone Nord-Est, c'est le village de
21 Saob. Les <> documents suivants que je vais présenter <décrivent>
22 ce qu'il s'est passé dans le village de Saob, conformément aux
23 instructions qui avaient été envoyées par les dirigeants du
24 Centre du Parti <à Phnom Penh>.

25 [09.37.20]

17

1 Il y a tout d'abord un télégramme daté du 26 janvier 1976. Il
2 émane de But, qui était le secrétaire du secteur 104. Ce
3 télégramme est envoyé au Bureau 870, il est distribué aux Frères
4 Pol, Nuon, Van, Vi, Khieu et Doeun.
5 Il s'agit du document E3/893 - E3/893.
6 À nouveau, il s'agit d'un télégramme daté du 26 janvier 1976. On
7 y fait état d'une réunion qui s'est tenue avec une délégation
8 vietnamienne. Le télégramme note qu'un cessez-le-feu a été
9 ordonné à chacune des lignes de front <pendant> les négociations
10 <sur la question des frontières> - c'est au paragraphe 2.
11 Ensuite, paragraphe suivant, il est dit la chose suivante:
12 "En ce qui concerne le problème de la population dans le village
13 de Saob, ils ont protesté en disant que c'était des Vietnamiens
14 et nous ont demandé de leur rendre ces personnes. Si nous les
15 leur rendons, il nous faudra être responsable de leurs biens
16 endommagés. Nous avons décidé d'attendre <> jusqu'à ce que <nous
17 ayons fait> rapport au chef de la zone."
18 [09.38.59]
19 Il y a également une autre référence à ce qui s'est passé dans ce
20 village, c'est dans le procès-verbal d'une réunion du Comité
21 <permanent> qui a eu lieu le 26 mars 1976.
22 Le document porte la cote E3/218 - E3/218.
23 Il s'agit d'une réunion du Comité permanent, qui porte sur les
24 négociations avec le Vietnam <à propos de> la frontière est,
25 présidée par Nuon Chea et <à laquelle> Khieu Samphan a participé.

18

1 Dans la section 1.1a de ce procès-verbal - 1.1.a; l'ERN en khmer:
2 00000751; en français: 00334967; en anglais: 00182651 -, voici ce
3 qu'il est dit à propos du village de Saob :

4 "Le représentant vietnamien <> a dit qu'il était très désolé,
5 concernant <les incidents> du 4 janvier, parce que nous avons
6 déporté sa population vers notre territoire en prenant leurs
7 propriétés et en incendiant leurs maisons."

8 Et Madame, Messieurs les juges, un petit peu plus loin dans ce
9 procès-verbal - section 1.2c... 1.2.c. <>

10 Il est dit que le Kampuchéa démocratique consent à rendre au
11 Vietnam la population de ce village, les gens de ce village.
12 Ces documents, le télégramme de But, ainsi que le procès-verbal
13 du Comité permanent <de> mars 76, prouvent qu'il y a eu des
14 négociations entre les délégations du Vietnam et le Kampuchéa
15 démocratique afin de résoudre le litige frontalier entre janvier
16 et mars 1976.

17 Les documents suivants <sont des> documents qui correspondent à
18 ce qu'ont dit Bun Loeng Chauy et Sun Vuth, deux personnes qui ont
19 déposé ici devant la Chambre, <témoignant> que pendant ces
20 négociations, les soldats du Kampuchéa démocratique au sein du
21 Mondolkiri ont lancé des combats et ont attaqué le Vietnam en
22 premier.

23 [09.42.00]

24 Le document que je vais vous présenter corrobore ce que je viens
25 de dire, il s'agit d'un télégramme daté du 7 mars 1976 du

19

1 secrétaire de la zone Nord-Est, Ya. Le télégramme est envoyé aux
2 dirigeants à Phnom Penh - notamment Pol Pot, Nuon Chea, Son Sen
3 et Ieng Sary - et cela porte sur ses négociations à lui avec les
4 Vietnamiens.

5 Il s'agit du document E3/866 - E3/866; ERN en khmer: 00021467; en
6 français: 00283095; en anglais: 00183711.

7 Dans ce télégramme du 7 mars <1976> émanant de Ya, on trouve un
8 rapport optimiste à propos des négociations, qu'il note qu'il y
9 avait une - je cite - "atmosphère amicale et chaleureuse".

10 Ensuite, à la fin, tout à la fin du télégramme... - si on peut
11 projeter ce document à l'écran, si c'est possible - tout à la fin
12 du télégramme de Ya, il est écrit la chose suivante - je cite:
13 "Si l'Angkar y consent, je proposerais à 920 - 920, ici, ça fait
14 référence à Son Sen - de recommander à 920 de ralentir le combat
15 pendant quelque temps. Nous avons essayé de communiquer avec 920
16 <pendant un long moment>, mais <nous n'y sommes pas parvenus>."

17 <Fin de citation.>

18 [09.44.00]

19 Il y a également un certain nombre de rapports, datant des <>
20 semaines précédentes, qui font état des combats livrés par la
21 division 920 <dont parle> Ya. <>

22 Pour commencer, il y a le document E3/1020 - E3/1020. Il s'agit
23 d'un rapport daté du 22 février 1976 qui émane du secrétaire de
24 la division 920 - Chhin - et qui est envoyé à Son Sen - Frère 89.

25 Ce rapport mentionne des pourparlers avec les Vietnamiens qui ont

20

1 eu lieu entre le 15 et le 21 février et qui sont relatifs au
2 litige frontalier. Ce rapport indique également qu'il y a un plan
3 visant à attaquer qui est en cours de préparation et demande des
4 munitions, d'être approvisionné en munitions, notamment <deux
5 cents roquettes B40 et> B-41, cinq cents obus et <trente mille>
6 balles de AK.

7 Document suivant, c'est le document E3/8373, que je souhaite
8 faire projeter à l'écran.

9 <Il s'agit> d'un rapport daté du 29 février 1976. Il émane du
10 secrétaire de la division 920 - Chhin - et est envoyé à Son Sen.
11 Ce rapport décrit comment, au moment où les troupes de la
12 division ont trouvé soixante Vietnamiens qui avaient pénétré à
13 hauteur de deux kilomètres à l'intérieur de notre territoire, sur
14 le front de Poun Reak (phon.), près de O Raing, <> les forces de
15 la division 920 les ont tous écrasés au moyen de grenades.

16 [09.46.01]

17 Dernier document que je souhaite présenter et qui fait état des
18 combats <de la division 920> à cette époque-là, c'est le document
19 E3/923 - E3/923.

20 Ce document est un rapport daté du 3 mars 1976, qui émane <à
21 nouveau> du secrétaire de la division 920, Chhin, et qui est
22 envoyé à Son Sen.

23 Ce rapport dit que - je cite:

24 "Nos frères ont attaqué à nouveau le groupe 7."

25 Le rapport continue ensuite en donnant moult détails sur

21

1 l'attaque et en disant notamment que les forces du Kampuchéa
2 démocratique ont poursuivi les forces vietnamiennes à hauteur
3 d'un kilomètre à l'intérieur du territoire vietnamien.
4 J'ai parlé du procès-verbal de la réunion du Comité permanent
5 daté du 26 mars 1976, qui était présidée par Nuon Chea. Ailleurs
6 dans le document, dont la cote est E3/218 - E3/218; ERN en khmer:
7 00000757; en français: 00334971; en anglais: 00182657 -, Nuon
8 Chea décrit les combats avec les Vietnamiens ailleurs, dans
9 d'autres endroits, et évoque certaines instructions.

10 [09.47.48]

11 Voici ce qui apparaît dans les remarques de Nuon Chea. Section A,
12 à propos de l'Est, Nuon Chea dit - je cite:

13 "Le Parti a donné l'instruction que l'on utilise des mines. À
14 Kbal Cham, leur tracteur s'est aventuré sur notre territoire et
15 est tombé sur une mine, ce qui a tué le conducteur, et ils sont
16 venus le traîner pour le ramener."

17 Section C, Nuon Chea parle des événements qui ont eu lieu en mer
18 et voici ce qu'il dit:

19 "Ils ont leurs petits bateaux et leurs petits vaisseaux qui
20 viennent agresser nos eaux territoriales fréquemment. Nous avons
21 tiré sur certains petits bateaux et nous les avons coulés."

22 Fin de citation.

23 Tant le Kampuchéa démocratique que le Vietnam, dans tout ce que
24 je viens de vous lire, font référence à <des> réunions qui <ont>
25 eu lieu en mai 1976, <des> réunions <censées être> des

1 négociations entre les très hauts dirigeants pour résoudre le
2 litige frontalier.

3 [09.49.16]

4 Et j'aimerais à présent vous présenter un certain nombre de
5 documents <relatant> ce qui s'est passé à l'époque. Pour
6 commencer, nous avons le procès-verbal d'une réunion du Comité
7 permanent, daté du 14 mai 1976.

8 Le document porte la cote E3/221.

9 C'est un rapport de Ya - par lequel nous allons commencer -, qui
10 a rencontré la délégation vietnamienne à l'occasion d'une <>
11 réunion - il dit:

12 "Ils <> ont considéré que les événements à la frontière étaient
13 graves. Le 7 mai 1976, ils ont dit que notre armée, au
14 Mondolkiri, <> les avait attaqués gravement à deux reprises. Ils
15 ont dit que, depuis mars, nous avons causé huit <affrontements
16 et qu'un> certain nombre d'entre eux <avaient> été tués ou
17 blessés. Ils ont proposé qu'il n'y ait plus d'autres
18 <affrontements, afin de> ne pas nuire aux négociations."

19 [09.50.27]

20 Je souhaite à présent lire ce qu'a écrit Ben Kiernan à propos de
21 ces réunions pendant le régime de Pol Pot.

22 Il s'agit du document E3/1593 - en khmer, l'ERN est: 00637521; en
23 anglais: 01150052; en français: 00638845.

24 Il parle de <> ces réunions en <mai> 1976:

25 "Lors des réunions, les délégués vietnamiens ont <accusé le>

1 Kampuchéa démocratique d'avoir <provoqué des affrontements> à
2 huit reprises depuis le mois de mars, notamment deux incursions
3 graves lancées depuis la province du Mondolkiri, <dont la
4 dernière remonte au> 7 mai."
5 Donc, là, c'est un extrait du procès-verbal de la réunion du
6 Comité <permanent> <> que je viens de lire. Je continue la
7 citation:
8 "Des Vietnamiens <ont été tués et blessés. Le Kampuchéa
9 démocratique> a nié ces allégations, mais, comme nous l'avons vu,
10 il <se plaignait peu du> comportement vietnamien depuis au moins
11 mars."
12 Ensuite, <Kiernan> continue un petit peu plus loin en écrivant:
13 [09.52.03]
14 "Dans le district du Kiri Vong, dans <le> Sud-Ouest - région <23>
15 -, qui <était> dirigé par le beau-frère de Ta Mok, Tith, et qui
16 <avait> tendance à suivre de près la politique du Centre -, les
17 troupes du Kampuchéa démocratique ont attaqué, ont lancé
18 l'offensive à l'intérieur du Vietnam, à hauteur de dix
19 kilomètres, pendant le mois d'avril 1976. Et plusieurs
20 responsables locaux ont annoncé leur intention de libérer le
21 Kampuchéa Krom."
22 Ensuite, un petit peu plus loin, quelques pages après, toujours
23 dans son livre, Ben Kiernan poursuit, il continue d'évoquer les
24 réunions qui ont eu lieu entre le Kampuchéa démocratique et le
25 Vietnam en mai 1976.

1 Voici ce qu'il dit à ce propos:

2 [09.52.57]

3 "Les annales du Comité permanent du PCK, qui évoquent cette
4 question de la réunion pendant l'après-midi et la soirée du 14
5 mai 1976, non seulement révèlent que les rapports vietnamiens au
6 sujet des négociations sont exacts sur le fond, mais montrent
7 également que ce sont les Cambodgiens qui ont décidé de rompre
8 les pourparlers après cinq réunions, annulant ainsi le sommet du
9 mois de juin avec le Vietnam."

10 Kiernan continue un petit peu plus loin - je vous donne à nouveau
11 les ERN - en khmer: 00637541 à 43; en français: 00638860 à 62; en
12 anglais: 01150058.

13 Voici ce que Kiernan écrit:

14 "Le sommet du mois de juin n'a jamais eu lieu. D'ailleurs, aucune
15 autre négociation entre le Kampuchéa démocratique et le Vietnam
16 n'a <> eu lieu. Si Pol Pot a jamais eu une quelconque intention
17 de rouvrir les négociations, il y a renoncé, mais il a préservé
18 la façade d'amitié pendant tout le reste de l'année."

19 [09.54.28]

20 Quelques paragraphes plus loin, Kiernan continue en disant:

21 "C'était une période de paix le long de la frontière. Hanoi dit
22 que suite aux réunions du mois de mai, le nombre d'incidents à la
23 frontière a diminué."

24 Encore quelques références aux fins du transcript et en marge.

25 Cette discussion consistant à décider de renouveler les réunions

25

1 et puis, finalement, à y renoncer, <> est évoquée dans le
2 procès-verbal <de la> réunion <du 14 mai 1976 du Comité
3 permanent>.

4 Il s'agit du document E3/221 - E3/221; vous verrez cela à l'ERN
5 en khmer: 00000823 à 825; en anglais: 00182703 à 705; en
6 français: 00386188 à 190.

7 Il y a une autre déclaration que l'on trouve dans le livre de
8 Kiernan - et pour laquelle je souhaite vous donner la source.
9 Kiernan note que, à cette époque-là, <> le Kampuchéa démocratique
10 n'avait pas beaucoup à reprocher au comportement des Vietnamiens
11 <depuis le mois de mars 1976>. Sa source, c'est un "Étendard
12 révolutionnaire" daté de juin 1976.

13 C'est un document qui est au dossier et qui porte la cote E3/760
14 - 760; ERN en khmer: 00062849; en anglais: 00509614; en français:
15 00487759.

16 [09.56.50]

17 Ce document fait état d'un discours qui a été prononcé <par un
18 représentant de l'organisation du Parti,> à l'occasion de la
19 conférence <de la zone> de juin <1976>. Dans cet aparté, on parle
20 de la situation des ennemis et on dit la chose suivante:

21 "Dans le cadre de l'ensemble du pays, la situation de l'ennemi -
22 pendant la période de novembre à décembre 1975 et jusqu'à
23 janvier-février 1976 -, il y a <eu> certains éléments ennemis le
24 long de la frontière et le long de la côte, mais, depuis le mois
25 de mars, la situation s'est détendue au maximum."

26

1 Cela apparaît également dans d'autres rapports de la même
2 période. Je vous renvoie ici au document E3/9289 - E3/9289 -,
3 c'est un rapport intitulé "Résumé des situations à partir du 15
4 juillet au 31 août 1976".
5 Les ERN pertinents sont, en khmer: 00021505; en anglais:
6 00233965; en français: <> 01248462.
7 Et, à titre d'exemple, <la section relative au> rapport portant
8 sur la zone Nord-Est dit la chose suivante:
9 [09.58.55]
10 "Les situations à la frontière est.
11 Snuol. Le 5 juillet 1976, la situation est bonne.
12 Secteur 107 <du> Nord-Est. Les autorités du Ratanakiri ont
13 rencontré le Comité des relations les 7 <et> 8 août 1976 dans une
14 atmosphère agréable. Il y a eu des accusations lancées de part et
15 d'autre quant <au groupe 19 d'Okama>, mais il a été décidé de
16 préserver le statu quo. Ils se sont retirés de notre territoire
17 depuis le mois de mars 1976."
18 Pour le secteur 105 <du Nord-Est>, il en va de même, le rapport
19 dit:
20 "Calme, il n'y a pas de heurts."
21 Et pour conclure <sur cette période>, je vous renvoie à un
22 document qui a déjà été cité par la défense de Nuon Chea la
23 semaine dernière.
24 C'est le document E3/799. <>
25 Il s'agit du <procès-verbal> d'une réunion, <le> 7 septembre

27

1 1976, entre la division 920 et Son Sen - réunion qui a eu lieu
2 pendant cette période de calme relatif du conflit.
3 Les ERN sont les suivants - en khmer: 00083159 à 160; en
4 français: 00323916 à 917; en anglais: 00184780 à 781.
5 [10.01.13]
6 C'est un document, donc, qui a été cité par la Défense la semaine
7 dernière. <La Défense a cité un passage au cours duquel> Son Sen
8 donne, <pendant cette période de calme, des instructions précises
9 visant à ne pas causer de problèmes>. Et je vais vous lire la
10 section qui relate ce que dit Son Sen, juste avant de donner des
11 instructions consistant à ne pas causer de problèmes.
12 Voici ce que Son Sen dit:
13 "Il n'y a pas encore eu de graves <affrontements>, mais il y a
14 <régulièrement de légers heurts>."
15 Un petit peu plus loin, voici ce que Son Sen a à dire au sujet du
16 Vietnam, lors de cette réunion privée avec les secrétaires de la
17 division - je cite:
18 "Le Vietnam lui-même connaît des difficultés internes. Les gens
19 n'ont pas de travail, les prostituées abondent, il n'y a pas
20 d'argent, <les gens mendient et ont> des conflits <entre eux>.
21 Ainsi, le Vietnam <n'est> socialiste <qu'en apparence>. Notre
22 révolution est une révolution socialiste."
23 La prochaine période nous conduit jusqu'à la fin de 1976, une
24 période <> de calme relatif.
25 Document E3/804.

28

1 C'est le procès-verbal du 15 décembre 1976, c'est la réunion des
2 secrétaires de division. Et chaque secrétaire de division fait un
3 rapport, <et, pratiquement tous affirment> que, à l'époque, il
4 n'y avait pas de problèmes avec les ennemis de l'extérieur.

5 [10.03.36]

6 Puis, nous rentrons dans une <nouvelle> période d'intensification
7 des combats. Dans une réunion du 16 décembre 1976 entre Son Sen
8 et la division 920 - c'est la division basée au Mondolkiri -, Son
9 Sen a donné des instructions au sujet de la frontière au
10 Mondolkiri.

11 C'est à la section 2.1 du compte-rendu E3/805 - les ERN sont en
12 khmer: 00052334; en français: 00315068; en anglais: 00923161.

13 Voici ce qu'il est dit <des mesures ou instructions de Son Sen>-
14 je cite:

15 "À Pich Chanda (phon.), l'un des districts du secteur 105, s'ils
16 pénètrent, nous devons les attaquer immédiatement. La méthode
17 d'attaque est la suivante: nous devons les attaquer et les
18 détruire petit à petit pour qu'ils ne puissent pas se reposer.

19 Nous devons détruire tout endroit vulnérable lorsque nous en
20 avons l'occasion. Et nous devons tout faire pour protéger nos

21 forces. À O Raing <> et à Pich Chanda (phon.), nous devons
22 également utiliser des pieux en bambou."

23 Fin de citation.

24 [10.05.36]

25 Ben Kiernan parle d'un changement dans la situation à partir de

1 décembre 1976, dans son livre, "The Pol Pot Regime" - E3/1593;
2 ERN en khmer: 00637902 à 903; en français: 00639136 à 137; en
3 anglais: 01150185 à 86.
4 Voici ce que dit Ben Kiernan - je cite:
5 "La fin de 1976 a connu une paix relative à la frontière
6 cambodgienne. Mais, en décembre, Pol Pot a ordonné au PCK
7 'd'entreprendre des préparatifs à long terme en vue d'une guerre
8 de guérilla et d'une guerre faisant appel à des forces
9 conventionnelles'. La frontière vietnamienne a connu des
10 violences plus graves lancées depuis la zone Sud-Ouest du
11 <Kampuchéa démocratique>. Résumant de nombreux rapports de
12 presse, les Archives contemporaines de <> Keesing ont conclu:
13 'La situation s'est gravement détériorée <> à partir de mars
14 1977. D'après un document officiel vietnamien publié le 6 janvier
15 1978, les forces cambodgiennes ont effectué des incursions dans
16 les provinces vietnamiennes de Kien Giang et An Giang, <du> 15 au
17 18 et <du> 25 au 28 mars 1977, le long d'un secteur de près de
18 cent kilomètres entre Ha Tien et <Tinh> Bien. D'importantes
19 forces armées cambodgiennes ont lancé des attaques concertées sur
20 <des postes militaires et des> villages frontaliers vietnamiens à
21 An Giang, entre le 30 avril et le 19 mai, tuant deux cent
22 vingt-deux civils, et <ont bombardé> à l'artillerie Chau Doc, la
23 capitale de la province, le 17 mai.'"
24 [10.08.14]
25 Ben Kiernan relève en particulier ici, au moment <où> l'attaque

1 <est lancée> - je cite:
2 "Le Kampuchéa démocratique, à l'époque, ne montrait aucun signe
3 <> qu'il se sentait menacé."
4 Fin de citation.
5 Et il cite l'une des sources, qui est l'"Étendard
6 révolutionnaire" d'avril 1977. Je vais vous donner la référence -
7 document E3/742. Kiernan cite un extrait qui dit: <>
8 "Dans un certain sens, ils ont perdu leur contrôle et ne peuvent
9 nous attaquer de l'extérieur."
10 [10.09.12]
11 Kiernan continue de parler des incidents en mai et juin 1977 au
12 cours desquels les Khmers rouges ont bombardé des villages dans
13 la province de Tay Ninh et dans la province de Kien Giang.
14 Contrairement à ce que nous avons entendu l'autre jour, il ne
15 reproduit pas <uniquement> les déclarations du gouvernement
16 vietnamien. Il y a des discussions sur les interviews qu'il a
17 <effectuées avec des> réfugiés dans la région. <Aux mêmes pages
18 et ERN que je viens de mentionner,> Kiernan évoque deux réfugiés
19 <de ces régions> qu'il a interviewés. <> L'un d'eux a dit à
20 Kiernan ce qui suit, au sujet d'une attaque <> au village de
21 <Prey Tameang>.
22 Il dit:
23 "Je l'ai vu de mes propres yeux, étant donné que ma maison était
24 située à cinq cents mètres de la frontière. Les Khmers rouges
25 sont venus dans notre village, ont incendié les maisons et des

1 biens, ont tué environ vingt personnes qui <n'avaient pas pu>
2 s'enfuir."

3 [10.10.43]

4 À la page suivante, Kiernan cite des articles du reporter Bernard
5 Edinger, qui dit - je cite:

6 "Durant l'été 1977, des centaines de personnes ont été tuées
7 lorsque les troupes cambodgiennes dévastèrent <près> de quarante
8 villages créés dans le cadre des nouvelles zones économiques du
9 Vietnam. Edinger ajoutait que, d'après des sources fiables, il ne
10 faisait aucun doute que les combats avaient été déclenchés par
11 les instances centrales du Cambodge."

12 Fin de citation.

13 Je ne vais pas reprendre les citations de Stephen Morris et de
14 Nayan Chanda sur cet incident d'avril, on en a parlé longuement
15 devant la Chambre - l'incident du 30 avril 1975. Je vais vous
16 donner la référence de Stephen Morris, car il y a eu une
17 <affirmation> selon laquelle il se fondait <uniquement> sur la
18 propagande vietnamienne et sur Chanda.

19 Mais, en fait, lorsqu'on considère son ouvrage - E3/7338; ERN en
20 anglais: 01001937, note de bas de page 35 -, il fait référence <à
21 son> interview de Bui Tin, ancien colonel vietnamien, qui est la
22 source de <nombreuses> informations que Morris <relaie>.

23 Il est dit à cette note de bas de page:

24 [10.12.30]

25 "Selon le Colonel Bui Tin, à présent ancien éditeur <en exil> du

1 'Journal de l'armée communiste vietnamienne' -, <> huit cents
2 civils ont été tués lors de l'attaque contre les villages à Chau
3 Doc."
4 Fin de citation.
5 Je vais vous donner lecture d'un rapport publié par le "Bangkok
6 Post" le 1er septembre 1977 - document E3/143; ERN en anglais:
7 00168725; il n'y a <à ce jour> pas de traduction en khmer <ni> en
8 français. C'est un article intitulé "Refugee's site major
9 SRV-Cambodian clashes and reprisals". Il est dit ce qui suit - je
10 cite -, <on> parle ici des événements qui se sont tenus en mai
11 1977.
12 Je cite:
13 "Les <frappes> aériennes vietnamiennes, certaines étant lancées
14 <> sur le territoire cambodgien <jusqu'à> hauteur de quinze miles
15 nautiques, ont gravement puni les unités khmères rouges qui
16 menaient des opérations visant à s'accaparer des terres au
17 Vietnam. Dans ce qui semble être <des> représailles <à>
18 'l'incursion <limitée>' vietnamienne, les unités khmères rouges,
19 <dans la province de> Kampong Chhnang, ont exécuté quelque quatre
20 cent vingt Vietnamiens de souche."
21 À la deuxième page de l'article, il est dit:
22 [10.14.18]
23 "Selon certains <> récits des réfugiés, les contre-attaques
24 cambodgiennes ont commencé la nuit du 18 mai, lorsque les Khmers
25 rouges ont lancé des attaques à la roquette contre des positions

33

1 d'artillerie vietnamiennes, dans les faubourgs de Ha Tien.
2 Parallèlement, au moins une <escouade> cambodgienne aurait
3 infiltré la ville vietnamienne et tué à l'arme blanche treize
4 civils non armés."
5 Honorables juges, le 15 juin 1977, c'est le document E3/878...
6 Mme LA JUGE FENZ:
7 Peut-être <que> vous voulez poursuivre après la pause, Monsieur
8 le procureur?
9 M. LE PRÉSIDENT:
10 Le moment est à présent opportun pour prendre une courte pause et
11 reprendre à 10h30.
12 L'audience est suspendue.
13 (Suspension de l'audience: 10h15)
14 (Reprise de l'audience: 10h32)
15 M. LE PRÉSIDENT:
16 Veuillez-vous asseoir.
17 Reprise de l'audience.
18 La Chambre donne la parole à nouveau au substitut du
19 co-procureur, qui va reprendre sa présentation de documents clés.
20 Vous avez la parole.
21 [10.33.02]
22 M. LYSAK:
23 Je vous remercie, Monsieur le Président.
24 Au moment de la pause, j'étais en train d'évoquer des documents
25 portant sur les événements de 77 et de mi-77, moment auquel ont

1 eu lieu des incursions du Kampuchéa démocratique au Vietnam.

2 Je m'apprêtais à lire un télégramme daté du 15 juin 1977, émanant
3 de l'ambassadeur du Kampuchéa démocratique au Vietnam - le
4 document pertinent porte la cote E3/878 -, et ce télégramme a été
5 distribué à Pol Pot, Nuon Chea, Ieng Sary, Vorn Vet, Son Sen et
6 au Bureau. L'Ambassadeur du Kampuchéa démocratique rapporte sa
7 rencontre <avec> son homologue vietnamien.

8 Il dit:

9 [10.34.03]

10 "L'après-midi de ce 15 juin, <Sun> m'a convoqué encore une fois
11 pour me dire:

12 'Le 14 juin 1977, à partir de 20 heures, nos hommes, de l'ordre
13 d'une compagnie, ont <commis un acte d'agression en> franchissant
14 la frontière, <sur> une distance de plus de quarante kilomètres,
15 à Ha Tien.'

16 Il a dit que nos forces ont utilisé des canons de calibre 105
17 millimètres comme appui <pour lancer une attaque coordonnée afin
18 de prendre d'assaut> leurs postes de sécurité. <> Nos hommes ont
19 <commis des> massacres, <mis le feu aux> maisons, <causant ainsi
20 d'énormes pertes>."

21 Le télégramme continue un peu plus loin en disant:

22 "Le fait que <> l'armée du Kampuchéa <> ait commis ce type de
23 transgression, comme les massacres, les incendies et <la
24 destruction>, n'est pas quelque chose <mentionné dans les
25 rapports ou récits. Cependant, il existe à ce sujet> des preuves

1 claires et irréfutables. Si je voulais regarder les photos, il
2 pouvait me les mettre à disposition."
3 Nous avons déjà utilisé <devant cette Chambre certains>
4 documents, qui relatent une attaque qui a eu lieu <le 24>
5 septembre 1977. Nous nous sommes fondés sur Nayan Chanda et
6 Stephen Morris pour parler de cet événement.
7 Je vous renvoie également à Ben Kiernan - document E3/1593; en
8 khmer: 00637924 <à 925>; en français: 00639153 à 154; en anglais:
9 01150193.
10 Et c'est la page 373 du livre de Kiernan, dans la version
11 anglaise:
12 [10.36.31]
13 "La nuit du 24 septembre <1977>, des éléments <> de la 3e
14 division reconstituée de la zone Est, sous le commandement
15 général de Son Sen, ont <fait une incursion dans> la province de
16 Tay Ninh et ont massacré près de trois cents civils dans cinq
17 villages <des> districts de Tan Bien <> et de Ben Cau.
18 Plusieurs jours <> après l'attaque du 24 septembre, un commandant
19 <d'une> compagnie de la Zone centrale du Kampuchéa démocratique
20 est revenu des lieux du massacre. Il <> a déclaré <> avec
21 tristesse, raconte un témoin, que jamais il n'aurait cru que la
22 révolution en arriverait à ce qu'il venait de voir et de
23 perpétrer. Après avoir écrit <une courte lettre d'adieu>, il se
24 suicida <en se tirant une balle>."
25 Madame, Messieurs les juges, les sources de Kiernan pour affirmer

36

1 ceci sont les interviews des années 1980, lorsqu'il a interrogé
2 des témoins sur le site. Et il s'est également fondé sur <un>
3 entretien de Steve Heder avec <> le membre Chap <Lonh> du comité
4 du Parti de Kampong Som, qui a survécu.
5 [10.37.59]
6 Je ne vais pas relire ou redire les éléments de preuve de Nayan
7 Chanda à ce propos, je me contenterai de relever que dans les
8 pages qui ont été citées auparavant, Nayan Chanda a des rapports
9 <d'époque par> des sources vietnamiennes qui ont emmené un
10 journaliste hongrois sur le site de ces massacres du 24 septembre
11 <1977>. Nayan Chanda s'est rendu personnellement quelques mois
12 plus tard sur ce site.
13 Et, après avoir abordé tout ça dans son livre <"Frères ennemis">
14 - portant la cote E3/2376; en khmer: 00191555 à 556; en français:
15 00237083 à 84; en anglais: 00192405 à 406 -, après avoir décrit
16 les <visions> d'horreur du site:
17 "<Nous avons> entendu, <de la part> des survivants, des récits
18 <spontanés> d'atrocités médiévales. Dans mon esprit, il n'y avait
19 plus aucun doute à avoir quant à la réalité de cet amer conflit
20 que les Vietnamiens avaient occulté du grand public pendant si
21 longtemps. <Nonobstant> l'aptitude de Hanoi à manipuler la presse
22 <- démontrée à maintes reprises ->, les preuves que <j'avais>
23 vues étaient par trop <accablantes>."
24 [10.39.49]
25 Madame, Messieurs les juges, je souhaite également vous renvoyer

1 à un document de l'époque, il semble que ce soit l'un des
2 télégrammes émanant d'un ambassadeur, document E3/981 - E3/981 -
3 et le premier paragraphe de ce télégramme rapporte un événement
4 pendant lequel une lettre est livrée à l'ambassade à Phnom Penh.
5 Et il dit:
6 "Ils ont réitéré que nos troupes avaient envahi Tay Ninh en
7 septembre 1977, massacrant et tuant plus de mille personnes. À
8 l'heure actuelle, des troupes sont déployées à hauteur de cinq à
9 six kilomètres à l'intérieur du territoire vietnamien, < dans les
10 districts de > Bien Hoa, Katum et Ben Bien (phon.)."
11 [10.40.56]
12 Encore un autre document de la même période, c'est un télégramme
13 daté du 26 octobre 1977, il porte la cote E3/8369.
14 C'est un télégramme de So Phim daté du 26 octobre 77, qui utilise
15 son nom révolutionnaire - < Chhon > - et qui fait rapport au Bureau
16 870. Dans la section 1 du rapport, il fait état d'une attaque qui
17 a eu lieu < le 25 > octobre 1977 sur le < > quartier général de
18 l'ennemi.
19 Il explique:
20 "< À la > première < attaque > importante, nous avons désigné une
21 < escouade > spéciale pour attaquer l'ennemi < de l'intérieur > ,
22 c'est-à-dire leur < quartier général > et < un autre poste, > à
23 Troeung (phon.). < > < À la première attaque > , < nos forces
24 spéciales ont > complètement détruit le siège de l'ennemi. Le
25 méprisable commandant et ses gardes du corps ont tous été tués.

1 Les bâtiments du commandant et toutes les maisons ont été
2 complètement brûlés. Les trophées n'ont pas été collectés à temps
3 parce que nous avons mené <> une frappe éclair."
4 Et au tout début de ce télégramme, So Phim note:
5 "Avant notre attaque, nous avons lancé des tirs de 105
6 millimètres une centaine de fois sur le marché de Troeung
7 (phon.), incendiant <quelques> maisons. Lorsque la nuit est
8 venue, nous avons <ouvert le feu>."
9 [10.42.56]
10 J'ai déjà lu la citation de Nayan Chanda <dans laquelle> il dit
11 que les preuves sont <accablantes>. <Cette citation avait déjà
12 été lue en partie, mais> je voulais lire la citation au complet,
13 parce que l'un des accusés - Khieu Samphan - a également reconnu
14 que les preuves sont - pour utiliser ses termes - "irréfutables".
15 Il s'agit <> du livre de Khieu Samphan - document E3/18 -,
16 "L'histoire récente du Cambodge et mes prises de position" -
17 00103849 à 850 en khmer; en français: 00595446 à 47; <> 00103759
18 à 760 en anglais.
19 Ici, il dit très clairement qu'il <> a appris au sujet des
20 attaques <d'avril 1977> contre <Tinh Bien>après 1979.
21 Et il écrit <ensuite> la chose suivante:
22 "Les Vietnamiens ont réagi à ces attaques en bombardant par voie
23 aérienne, avec des A-37 qu'avaient laissés les Américains après
24 la guerre. Ces contre-attaques ont été suivies d'incursions
25 cambodgiennes, plus sanglantes encore, à la fin du mois de

1 septembre."

2 Pour cette référence, il cite Nayan Chanda, à propos, donc, des
3 contre-attaques. Un peu plus loin, il poursuit <néanmoins> en
4 disant - et je reprends ses mots:

5 [10.44.51]

6 "Les événements rapportés sont irréfutables. Il ne fait aucun
7 doute que les Khmers rouges ont fait des percées à l'intérieur
8 des villages vietnamiens le long de la frontière en commettant
9 des crimes épouvantables contre les civils vietnamiens. Lorsque
10 j'ai appris ces cruautés médiévales, j'étais <accablé>. Il m'a
11 fallu plusieurs semaines pour m'en remettre. Lorsque je m'en suis
12 remis, une question grave s'est posée à moi. Contrairement à ce
13 que j'avais un jour pensé, <était-il> possible que <ce soit> bel
14 et bien les Khmers rouges qui, sans avoir évalué leur propre
15 capacité, aient décidé de s'embarquer dans une politique
16 d'hostilité <militaire vis-à-vis du> Vietnam, qui était pourtant
17 tellement plus puissant?"

18 Je vais à présent aborder la première invasion vietnamienne,
19 <fin> 77, qui a suivi ces incursions et ces atrocités, dans le
20 livre de Stephen Morris, "Why Vietnam invaded Cambodia" -

21 E3/7338.

22 Comme vous le savez, il s'agit d'un ouvrage qui n'existe qu'en
23 anglais - les pages pertinentes sont, en anglais: 01001778 à 79,
24 pages 111 à 112 du livre:

25 [10.46.41]

40

1 "Les efforts directs de subversion par le Vietnam ont semblé
2 avoir été <abandonnés> après 1975. En fait, jusqu'à début 1978,
3 il apparaît que les dirigeants vietnamiens réagissaient aux
4 attaques cambodgiennes de façon défensive et avec un certain sens
5 de la proportionnalité politique et <militaire>. Pendant les
6 années de 1975 à 1977, la réaction des Vietnamiens aux
7 provocations khmères rouges était extrêmement mesurée, même
8 retenue."

9 Et, un peu plus <plus tôt>, quelques pages <avant> - l'ERN en
10 anglais est: 01001768, page 101 du livre de Stephen Morris -, il
11 est dit:

12 "En décembre 1977, les combats frontaliers opposant le Vietnam au
13 Cambodge ont redoublé d'intensité. Hanoi utilisait des avions de
14 guerre, de l'artillerie et <environ> vingt mille hommes pour
15 lancer une offensive majeure dans la province du
16 Bec-de-Perroquet, de Svay Rieng, au Cambodge - à à peine
17 cinquante-cinq miles <d'Ho Chi Minh-Ville> -, mais les
18 Vietnamiens ont essayé de minimiser l'importance de ces combats.
19 Apparemment, ils pensaient que faire montre de leur force
20 contraindrait les Cambodgiens, inférieurs <sur le plan
21 militaire,> à négocier. Au lieu de cela, <> l'attitude du PCK
22 s'est endurcie."

23 [10.48.17]

24 Il y a <eu, à ce sujet> également, un article du "New York Times"
25 qui est daté du 4 janvier 1978 - il s'agit du document E3/8190...

41

1 E3/8190. L'article est intitulé: "Le Vietnam a pris possession
2 d'une région du Cambodge après une lutte <acharnée, rapportent
3 des conseillers américains>".
4 Et le rapport dit:
5 "À partir de mi-septembre, jusqu'à novembre 1977, la pression
6 cambodgienne à la frontière a <augmenté>. Les troupes ont pénétré
7 à l'intérieur du Vietnam <jusqu'à> hauteur de quatre miles et ont
8 causé de nombreuses <victimes>. En novembre, le Vietnam a
9 renforcé ses unités militaires dans la province de Tay Ninh. Lors
10 de la première semaine du mois de décembre, les Vietnamiens ont
11 lancé l'offensive à grand renfort d'infanterie, d'unités armées
12 et d'artillerie, forçant les Cambodgiens à battre en retraite et
13 capturant les positions se trouvant <> de dix à quinze miles à
14 l'intérieur du territoire cambodgien."
15 Donc, au sujet de cette attaque de décembre 1977, Ben Kiernan,
16 dans son livre <"Pol Pot Regime",> portant la cote E3/1593, dit -
17 à l'ERN: <00637926 à 927 en khmer; 00639154 à 155 <en français>;
18 et en anglais: 01150194 -, pages 374 à 375 de son livre:
19 [10.50.14]
20 "Et tandis que les combats se sont poursuivis au cours des mois
21 suivants, Hanoi se prépara à lancer, en décembre <1977,> une
22 incursion d'envergure mobilisant <trente mille> à <soixante
23 mille> combattants, appuyés par l'artillerie, des blindés et des
24 avions. Un cadre de district <de> Ponhea Kraek <> <admet> <> que
25 ça a été la débandade des troupes de la zone Est <et de> la Zone

1 centrale <postées le long de la frontière, qui ont rapidement
2 battu en retraite vers l'ouest>."

3 <Et, citant ce cadre de district qu'il interviewa:>

4 "Personne ne savait plus qui commandait quoi et qui était où."

5 Fin de la citation. <>

6 [10.50.57]

7 À présent, je vous renvoie à certains rapports de l'époque qui
8 émanaient de la zone Est et qui sont datés de décembre 1977. Ils
9 démontrent <exactement la même> chose, <> <à savoir> que les
10 Vietnamiens ont réussi à pénétrer rapidement à l'intérieur du
11 territoire cambodgien, semant la débandade parmi les troupes
12 cambodgiennes.

13 Le document est le document <> E3/982, c'est un télégramme du 6
14 décembre 1977 envoyé par So Phim au Frère Pol. À nouveau, So Phim
15 utilise son surnom révolutionnaire, Chhon. Il semble que ce soit
16 l'un des premiers rapports à avoir été envoyés après cette
17 attaque massive lancée par les Vietnamiens <début> décembre 77.

18 Voici ce que <So Phim> dit:

19 "L'ennemi 'yuon' nous a attaqués à tous nos postes de pointe à
20 5h30 <du> matin, <le 6 décembre 1977>. L'ennemi nous a attaqués
21 le long de la route numéro 1 en direction de l'ouest. Ils avaient
22 beaucoup de blindés pour nous <poursuivre>."

23 [10.52.16]

24 Ensuite, So Phim demande la chose suivante:

25 "Pourriez-vous s'il vous plaît prendre des mesures immédiates de

1 façon à ce que <les> T-23 puissent repousser cette attaque à
2 temps? Nous aimerions également recevoir des suggestions
3 supplémentaires à propos de cette situation. Nous chercherons à
4 les mettre en œuvre.
5 Confirmation, l'attaque de l'ennemi est devenue assez grave."
6 Document suivant - document E3/897 -, c'est un <télégramme> daté
7 du jour suivant, <le 7 décembre 1977,> émanant toujours de So
8 Phim et envoyé au Bureau 870. Il a été distribué à <Oncle> Pol
9 Pot, Oncle Nuon - Nuon Chea -, Frère Van - c'est-à-dire Ieng Sary
10 -, Frère Vorn - pour Vorn Vet - et Frère Khieu - Son Sen.
11 Ce document, qui est un document interne et un document d'époque,
12 fait très clairement état du fait qu'à cette époque, au moment où
13 l'incursion vietnamienne a commencé, les combattants du Kampuchéa
14 démocratique occupaient encore certaines parties du territoire
15 vietnamien <depuis> début décembre 1977.
16 Je souhaite que ce document soit projeté à l'écran - c'est le
17 document E3/897. Vous verrez, à la section 1 du rapport de So
18 Phim, <> au sujet de la situation des ennemis <dans la région>
19 23, qu'il est dit la chose suivante:
20 [10.54.15]
21 "Les attaques sont des attaques de nature destructrice d'assez
22 grande envergure. D'abord, ils nous ont attaqués de façon à nous
23 faire retirer nos forces de leur territoire. Deuxièmement, leur
24 intrusion n'est pas si profonde, <mais> ils <détruisent> notre
25 riz et évacuent les gens <vers> leur territoire. Comme il est

44

1 mentionné plus tôt, on demande à l'Angkar de prendre les mesures
2 nécessaires et d'apporter des renforts pour nous protéger dès à
3 présent - et jusqu'à ce que le riz décortiqué et non décortiqué
4 puisse être <récupéré>."

5 Un petit peu plus loin, il est dit:

6 "J'ai les instructions suivantes: retirer une partie de nos
7 forces de leur territoire pour les attaquer par derrière, tandis
8 que les forces des bases locales devront lancer une offensive."

9 Et à mesure que <le mois de décembre avance>, les télégrammes <et
10 rapports> font état d'une détérioration de la situation <pour les
11 forces du Kampuchéa démocratique>.

12 Document E3/8372, daté du 22 décembre <77>, c'est un télégramme
13 envoyé par So Phim.

14 Je souhaite que ce document soit projeté à l'écran.

15 E3/8372 - So Phim dit:

16 [10.55.52]

17 "La situation de l'ennemi le long <des routes nationales 22 et
18 7>.

19 L'ennemi a frappé et a effectué <des> percées dans nos lignes de
20 combat en de nombreux endroits."

21 Un peu plus loin, il est dit:

22 "En ce qui concerne la situation de l'ennemi le 22 décembre 1977,
23 à partir de 5 heures du matin jusqu'à présent, la situation est
24 que chaque colonne à l'avant a été frappée et brisée par
25 l'ennemi. Notre situation est que nous et le comité de

45

1 commandement du champ de bataille nous sommes retrouvés
2 entièrement encerclés par l'ennemi. Mais nous avons réussi à nous
3 <dégager> et sommes en train à présent de préparer la
4 contre-attaque contre l'ennemi."
5 Deux jours plus tard, document E3/908. Ce document est daté du 24
6 décembre 1977, c'est un rapport adressé au Bureau 870 qui émane
7 d'un membre du comité de <la> zone <Est>, Phuong, <> le président
8 de la plantation d'hévéas de la zone. <Ce télégramme a lui aussi
9 été distribué à tous les hauts dirigeants à Phnom Penh>:
10 [10.57.13]
11 "Les 'Yuon' ont <pris le contrôle de> la route nationale 7 à
12 partir du village de Stung jusqu'au marché de Memot. Ils ont
13 <envahi toute> la plantation d'hévéas, ils ont brûlé <le
14 caoutchouc> et ils ont pris beaucoup de riz et de sel. <Au> 24
15 décembre, <> nous <continuons à perdre le contrôle>. Les soldats
16 se sont dispersés sans moyens de communication. Impossible de
17 <savoir qui sont leurs commandants, qui sont les ennemis>. Bon
18 nombre des munitions qui avaient été convoyées pour les
19 préparatifs des combats le long de la frontière ont été saisies
20 <par l'ennemi>. Dans cette situation, je propose personnellement
21 à l'Angkar d'intervenir <et de nous assister étroitement>."
22 Madame, Messieurs les juges, j'ai commencé cet exposé en lisant
23 des déclarations datées du 31 décembre 1977, <quand> la situation
24 est devenue <désespérée> pour les forces du Kampuchéa
25 démocratique. J'aimerais dire que ce même jour, 31 décembre 1977,

1 le ministre des affaires étrangères <du Kampuchéa démocratique> a
2 également fait une déclaration.
3 C'est le document E3/1265 - qui dit:
4 [10.58.50]
5 "Le gouvernement du Kampuchéa démocratique a décidé de rompre
6 provisoirement les relations diplomatiques avec la république
7 socialiste du Vietnam, avec effet au 31 décembre 1977, jusqu'au
8 retrait de l'armée d'agression de la république socialiste du
9 Vietnam." <>
10 <Et au paragraphe 2:>
11 "Tous les diplomates et le personnel de l'ambassade <> de la
12 république socialiste du Vietnam au Kampuchéa démocratique
13 doivent quitter le territoire le 7 janvier 78 au plus tard."
14 À présent, <quelques documents> qui concernent ce qui s'est passé
15 le 6 janvier 1978, moment auquel les troupes vietnamiennes se
16 sont volontairement retirées du pays.
17 Ben Kiernan, dans le document E3/1593 - ERN en khmer: 00637926 à
18 27; en anglais: 01150194; et en français: 00639155 -, <> écrit:
19 "Le 6 janvier, les troupes d'invasion regagnèrent le territoire
20 vietnamien. Plus de cent mille Khmers de tous les secteurs
21 frontaliers en profitèrent pour s'enfuir dans leur sillage."
22 Note de bas de page numéro 8 pour faire état de ses sources - on
23 trouve l'entretien de Kiernan avec un cadre de district <réalisé
24 dans> les années 80:
25 "Lorsque les Vietnamiens se sont retirés de leur propre chef,

1 nous, de notre côté, nous n'étions pas au courant."

2 [11.01.06]

3 Et Nayan Chanda, à propos du même événement, dans "Frères

4 ennemis"... - document E3/2376; à l'ERN <en khmer:> 00191547; en

5 français: 00237077; en anglais: 00192397 à 98, il s'agit des

6 pages 212 à 213 du livre de Chanda en anglais - ... dit:

7 "Début janvier 1978, tandis que <> Phnom Penh et Hanoi avaient

8 rejoint la guerre des ondes joyeusement, des éléments des trois

9 divisions centrales, sous le commandement de trois <piliers> du

10 gouvernement khmer rouge - le ministre de la défense, Son Sen, le

11 commandant en chef de la <Zone> centrale, Ke Pauk, et celui de la

12 <zone> Sud-Ouest, Ta Mok -, <se mirent en route vers la zone Est.

13 Mais, avant même que les divisions aient pu affronter> les

14 troupes de Hanoi, <ces dernières> battirent en retraite et

15 regagnèrent leur base. Les Khmers rouges, afin de masquer leur

16 défaite initiale, entreprirent alors, à grand renfort de

17 propagande, de présenter le retrait volontaire des Vietnamiens

18 comme une grande victoire historique."

19 [11.02.39]

20 Vous verrez un exemple de ce dont <> parle <Chanda> dans

21 l'"Étendard révolutionnaire" de septembre 78 - E3/215; ERN en

22 khmer: 00064595; en français: 00524073; en anglais: 00488622.

23 <Il s'agit d'un> discours de Pol Pot - c'est à l'occasion du

24 dix-huitième anniversaire du Parti -, je cite:

25 "Fin 1977, ils ont commencé à frapper notre Kampuchéa à <très>

48

1 grande échelle. Ils ont rassemblé, mobilisé quatorze divisions
2 militaires, dont quatre forces de division à la ligne de front,
3 pour attaquer. Toutefois, nous les avons frappés et les avons
4 défaits le 6 janvier 1978. La défaite du 6 janvier 1978 était la
5 grande défaite stratégique des 'Yuon' et de la stratégie
6 soviétique consistant à frapper rapidement et gagner rapidement."
7 Fin de citation.

8 Je vais passer maintenant aux événements de 1978, en commençant
9 par des éléments de preuve <attestant que, en dépit de ce coup de
10 semonce des Vietnamiens fin 1977, les> attaques du Kampuchéa
11 démocratique se sont poursuivies. <Et> il n'y a pas eu de
12 négociations entre les deux pays.

13 Il y a un télégramme du 19 janvier 1978 de So Phim - de son alias
14 Chhon - adressé au Frère Pol, avec copie à Nuon Chea, Ieng Sary
15 <et le reste de la clique> - document E3/243.

16 Est-ce qu'on peut projeter ce document à l'écran?

17 [11.05.00

18 Au paragraphe 1 du rapport de So Phim sur la situation dans le
19 secteur 24 de la zone Est, il est dit ce qui suit...

20 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:

21 Interruption du Président.

22 M. LE PRÉSIDENT:

23 Veuillez <patienter>.

24 Monsieur le juge Lavergne a la parole.

25 M. LE JUGE LAVERGNE:

49

1 Oui. Merci, Monsieur le Président.

2 Je note que depuis ce matin, en fait, dans le cadre de
3 l'implémentation de ces documents, il est fait état d'un certain
4 nombre de télégrammes signés par Chhon. Et M. le procureur, comme
5 hier Me Koppe, nous indique que Chhon correspond en fait à
6 l'alias révolutionnaire de So Phim. Est-ce qu'il vous serait
7 possible de nous donner une base pour... qui permettrait de
8 vérifier cette affirmation?

9 [11.05.56]

10 M. LYSAK:

11 Merci, Monsieur le juge.

12 Je m'apprêtais à le faire après avoir donné lecture de ce
13 télégramme - car ce télégramme contient des éléments <> utiles
14 <en la matière> - et je vais faire des commentaires en réponse à
15 votre question.

16 Je vais d'abord donner lecture de ce rapport - E3/243.

17 On peut le projeter à l'écran?

18 "19 janvier 1978. Situation au secteur 24".

19 Il est dit - je cite:

20 [11.06.24]

21 "Le 16, nous avons continué à mobiliser des forces pour infiltrer
22 leur territoire. Nos forces ont détruit quinze ennemis 'yuon' et
23 détruit cinq bateaux <> ennemis <'yuon'>. Nous avons lancé des
24 attaques de guérilla sur leur territoire à deux kilomètres de
25 notre frontière.

50

1 Bilan: nous avons détruit trente maisons et incendié <plusieurs>
2 maisons de civils. Nous avons détruit deux bateaux à moteur
3 ennemis et leurs occupants ont tous été 'détruits'.

4 Au total, nous avons écrasé trente ennemis le 18 janvier.

5 Également, le 18 janvier, vers 3 heures du matin, nous avons
6 continué à lancer des missiles 107 sur le marché de Hok Ngi. <>

7 Nous ne pouvons pas savoir quels étaient les résultats, mais nous
8 avons vu que le marché était en flammes."

9 Fin de citation.

10 Monsieur le juge <Lavergne>, ce n'était pas le télégramme que
11 j'avais en tête, mais c'est un télégramme qui fait clairement
12 rapport des attaques <au Vietnam>. <>

13 Je vais avancer pour trouver le télégramme que je voulais
14 présenter en réponse à votre question, et <j'espère> le trouver
15 rapidement pour <vous> répondre.

16 Voilà, je viens de le trouver.

17 [11.08.06]

18 L'un des télégrammes qui permet de répondre à votre question,
19 c'est celui envoyé le <> 15 janvier 1978, de Chhon au Frère Pol -
20 E3/920... E3/920.

21 Il est dit - je cite:

22 "Le 8 janvier <1978,> <> l'unité 170 a lancé des raids à Kampong
23 Roka. <> Nous avons lancé des B-40 et des M-79 sur leur base."

24 Il poursuit:

25 "Le matin du 14 janvier 1978, il y a eu des bruits de coups de

1 feu à l'endroit mentionné ci-dessus."
2 <Et voici à présent le passage clé:>
3 "Après vous avoir quitté, le lendemain matin, nous avons convoqué
4 une réunion avec <le comité> de commandement du front <pour leur>
5 conseiller de <poursuivre dans la direction dont> nous avons
6 discuté."
7 <Je répète,> c'est un télégramme adressé au Frère Pol et qui dit:
8 "Après vous avoir quitté, le lendemain matin, nous avons convoqué
9 une réunion <au cours de laquelle des instructions ont été
10 données>."
11 [11.09.22]
12 Ce qui est important, dans le livre de Ben Kiernan, c'est qu'il y
13 a des discussions selon lesquelles Pol Pot est <allé> à une
14 réunion dans la zone Est, peu après le 6 janvier 1978, <lorsque>
15 les Vietnamiens se sont retirés - <> une réunion avec So Phim.
16 Ben Kiernan dit que Pol Pot est allé rencontrer So Phim dans la
17 zone Est, puis nous avons ce télégramme.
18 La référence de Ben Kiernan pour le procès-verbal, c'est tiré de
19 "Pol Pot Regime" - E3/1593; ERN en khmer: 00637940 à 41; en
20 français: 00639167; en anglais: 01150200 -, où Kiernan dit - je
21 cite:
22 "Juste après le retrait des Vietnamiens le 6 janvier 1978, Pol
23 Pot est arrivé dans la zone Est. Il a convoqué une réunion
24 publique à Wat Taung, <> près de la plantation d'hévéas, dans le
25 district de Suong. Son Sen, So Phim et Ke Pauk présidaient

1 également."

2 [11.10.48]

3 Monsieur le juge Lavergne, voici un seul exemple. Je serais ravi

4 de vous en donner d'autres, il y a d'autres télégrammes qui

5 donnent des références <personnelles> utiles. <Le plus important

6 dans cette histoire, selon> ma conclusion, c'est qu'il ne s'agit

7 pas de télégrammes isolés. Si vous regardez à notre annexe 4, qui

8 a une chronologie des télégrammes, <tous les rapports ou>

9 quasiment tous les rapports de la zone Est, de 1976 jusqu'en

10 mi-78 - y compris les rapports sur les affaires générales,

11 militaires, production alimentaire -, ont tous été signés par

12 Chhon.

13 C'est donc une combinaison de tous ces éléments qui montre que la

14 seule personne qui pouvait rendre compte de ces <questions de

15 façon régulière devait être le> dirigeant de la zone Est - <plus

16 d'autres indices supplémentaires, comme> le document que je

17 <viens de vous lire>.

18 J'étais en train de présenter les événements survenus en 1978,

19 notamment des documents relatifs aux <attaques et> incursions

20 continues du Kampuchéa démocratique au Vietnam au cours de cette

21 année-là. Il y a un télégramme du 8 avril 1978, le télégramme

22 numéro 18 de Son Sen, qui utilise l'alias 47.

23 J'anticipe votre question, à savoir: comment vous savez que 47...

24 le 47, c'était Son Sen?"

25 J'ai cette citation quelque part dans mon aperçu, mais l'un des

53

1 opérateurs de télégrammes, à Phnom Penh, a identifié "47" comme
2 étant le code utilisé par Son Sen lorsqu'il envoyait des
3 télégrammes pendant qu'il était < dans > la zone Est. Je vous
4 donnerai les références plus tard. Je ne les ai pas dans mes
5 notes à présent.

6 [11.13.12]

7 Dans ce télégramme du 8 avril 1978 < > - E3/1076...

8 Est-ce qu'on peut projeter cela à l'écran?

9 Le paragraphe 1 dit ce qui suit:

10 "Nous avons attaqué et sommes entrés au centre de la population
11 de Dong Thap et < au > marché < situé > au sud de Trapeang Pream et
12 Tan Chau. Nous avons tué et blessé < > des centaines d'entre eux,
13 avons incendié des centaines de maisons, nous avons continué à
14 lancer des tirs de canon 107 millimètres et des DK-75 < sur > Tan
15 < Chau >."

16 Tan Chau, c'est un district au Vietnam, à l'ouest < du Mékong, là
17 où le fleuve rejoint le Vietnam >. Dong Thap est une province à
18 l'est du Mékong, située dans la même région.

19 [11.14.26]

20 Il y a également une référence < dans > un rapport de l'agence
21 d'information < vietnamienne > VNA du < 3 > mars 1978. C'est un
22 rapport diffusé par l'agence < de presse vietnamienne > VNA,
23 intitulé "Statements by Cambodian Prisoners and Refugees" -
24 document E3/1269; < seul > ERN en anglais: < S00009871 à 72 >.

25 Et il est dit - je cite:

1 "Les troupes kampuchéennes ont <reçu> l'ordre de <> 'tuer <tout
2 le monde>, de tout détruire, de tout incendier' <> dans leurs
3 attaques contre le Vietnam. <C'est ce qu'ont dit> cinq <> soldats
4 kampuchéens <faits prisonniers à des reporters> français, <dans>
5 la province de Tay Ninh, <au Vietnam, le mois dernier.> Les cinq
6 prisonniers ont parlé pendant plus d'une heure avec les
7 correspondants de l'Agence France-Presse et <de> 'L'Humanité',
8 qui ont dit <qu'ils faisaient partie des> quatre mille soldats
9 kampuchéens <à avoir> été capturés à Tay Ninh <> depuis octobre
10 de l'année dernière."

11 [11.16.01]

12 Je vais passer maintenant à des documents qui montrent
13 l'existence du conflit dans plusieurs zones frontalières en 1977
14 et 1978. Je vais vous donner quelques exemples dans le temps qui
15 m'est imparti. J'ai essayé de trouver des télégrammes <et des>
16 rapports <pour> chacune des régions.

17 Je commencerai par un document <assez> important qui nous donne
18 un aperçu <global>. C'est une circulaire du Parti du 13 juillet
19 78, intitulée "Views on the Current Situation of the Revolution
20 of Kampuchea" - c'est le document E3/791.

21 Au début du document, nous avons un aperçu de la situation sur le
22 champ de bataille dans différentes régions. Si on regarde à l'ERN
23 en khmer: 00079296 - <en anglais:> 00721427; et en français:

24 00747882 à 83 -, cette circulaire du Parti dit ce qui suit:

25 "La situation actuelle <sur les> champs de bataille est ainsi

1 qu'il suit:
2 Ratanakiri.
3 Deux régiments 'yuon' nous ont attaqués <sur la route 19> début
4 1978. C'était leurs forces de secteur, qui ont avancé sur dix
5 kilomètres. Aujourd'hui, les ennemis sont stationnés à environ
6 trois kilomètres de la frontière.
7 À l'Est.
8 <Leurs> forces d'une division, à Memot, mènent des combats
9 acharnés.
10 À Svay Rieng.
11 Leurs forces, de plus d'une division, dans la région de Pursat
12 mènent des combats acharnés. Les 'Yuon' n'ont maintenu que trois
13 divisions à la date de juillet."
14 [11.18.18]
15 À la même page, se poursuivant sur la page suivante, il y a une
16 citation particulièrement importante qui dit ce qui suit - la
17 circulaire du Parti:
18 "Nous devons également pénétrer sur leur territoire. Depuis
19 janvier 1978, <> nous avons stationné à l'est <de> la ligne rouge
20 de la queue du dragon, à cinq kilomètres de la frontière, et nous
21 avons mené des activités de milice régulières. De telles
22 activités ont également atteint la zone Sud-Ouest. Nous avons
23 ciblé Loc Ninh..."
24 Et il identifie des lieux précis de l'autre côté du Mékong <et
25 de> la rivière Bassac.

1 "Nous avons contrôlé la zone de Tan Chau à Chau Doc et avons
2 progressé dans nos combats jusque près de Kramuon Sar. Nous avons
3 contrôlé <> une zone importante."
4 Sur la page suivante, il poursuit:
5 [11.19.30]
6 "<La direction que doivent prendre les événements.>
7 Il s'agit de transformer tout l'Est en champ de bataille, comme
8 c'est le cas au Sud-Ouest. Si nous appliquons correctement la
9 ligne, nous serons à même d'attaquer et de pénétrer le territoire
10 ennemi. Nous devons nettoyer nos bases et nettoyer également dans
11 nos rangs."
12 <Deux pages plus loin> - ERN <> en khmer: 00079299; en français:
13 747885; en anglais: 721430.
14 Je cite:
15 "Les 'Yuon' ont essuyé une défaite majeure. Leurs ambitions
16 d'invasion étaient paralysées. Bon nombre de leurs forces ont été
17 attaquées et écrasées par nous. Nous avons progressé sur leur
18 territoire et pris <> davantage le contrôle. Sous la direction du
19 Parti, le mouvement khmer du Kampuchéa Krom lance des attaques
20 organisées contre le Vietnam."
21 Je vais vous donner quelques exemples de documents émanant de
22 diverses régions. Bien sûr, il y a de nombreux rapports que je
23 vais résumer brièvement. Nous avons <de nombreux éléments de
24 preuves concernant> les combats <dans la région de Svay Rieng> -
25 le Bec-du-Perroquet. <Il s'agit du front de la route nationale 1,

57

1 des> secteurs 23 et 24 de la zone Est. Je vais vous lire <un>
2 télégramme <à ce sujet, daté> du 29 octobre 1977... un télégramme
3 de Chhon - So Phim, <d'après nous> - adressé au Bureau 870.
4 E3/892 - je cite:
5 [11.21.43]
6 "Nous aimerions savoir ce que fera le <Bureau> 870 avec les
7 Vietnamiens capturés dans les maisons des villageois au village
8 de Tadev. Si le Bureau 870 veut ces Vietnamiens, nous les
9 enverrons. Maintenant, nous les <détenons et les interrogeons,>
10 et nous aimerions faire rapport uniquement à ce moment-là."
11 Les Vietnamiens capturés sont évoqués <> dans un télégramme <de
12 la veille, daté> du 28 octobre 1977 - E3/890 -, <dont je ne ferai
13 pas lecture ici, mais> qui décrit comment trois soldats
14 vietnamiens ont été capturés dans ce village. Je <donnerai
15 quelques> références <concernant les> documents confirmant la
16 capture de Vietnamiens, <puisque cette question a déjà été
17 soulevée dans le cadre de ce procès>.
18 Un autre front principal, <c'était> la route nationale 7.
19 Honorables juges, c'était <principalement> dans le secteur 21 de
20 la zone Est, <sur une portion> de la province de Kampong Cham.
21 Nous avons des références <concernant> les villes de Kraek et
22 Memot - je ne suis pas sûr de bien prononcer le nom de cette
23 ville, mais c'est le front de la route nationale 7.
24 Je vais vous donner lecture... <En fait,> c'est un télégramme que
25 j'ai déjà lu, c'est un rapport de So Phim qui <raconte> sa

58

1 réunion avec Pol Pot - je vais sauter <celui-là>.
2 [11.23.49]
3 J'aimerais dire qu'il y a un certain nombre de documents <assez>
4 importants provenant de cette région, car c'est le front dont Ke
5 Pauk avait la responsabilité de commander. Pour le procès-verbal,
6 je vais identifier une série de rapports émanant de Ke Pauk, en
7 1978, et décrivant les conflits et les combats <dans cette
8 région>.
9 Télégramme <02> du 12 avril 1978, de Ke Pauk, adressé au Comité
10 870 - E3/932.
11 Un télégramme du 18 avril 1978, télégramme numéro 5 de Ke Pauk
12 adressé au Comité 870 - E3/1009.
13 Un télégramme du 29 avril 1978 - E3/245.
14 Et un télégramme du 4 mai 1978, télégramme 10 de Ke Pauk -
15 <E3/516>.
16 Un télégramme envoyé le 6 mai 1978, télégramme 11 de Ke Pauk -
17 numéro E3/250.
18 Je vais lire quelques extraits de ce dernier télégramme - E3/250
19 -, je cite:
20 [11.25.18]
21 "Sur <le> front de la route nationale 7, tant à l'ouest qu'à
22 l'est, et sur les fronts de Katum et de Memot, nous avons attaqué
23 l'ennemi et libéré tout notre territoire. Un grand nombre de
24 soldats ennemis ont été tués et blessés et un char a été touché
25 et <a brûlé>.

59

1 Pour nous, <j'ai> préparé l'unité de la zone Est, division 4, et
2 les unités du secteur 41 pour coopérer et attaquer l'ennemi à la
3 caserne 733. Et j'ai décidé de retirer l'unité du Camarade Vin
4 pour qu'elle puisse attaquer l'ennemi le long de la route
5 <nationale> 28."

6 Et vous verrez des détails similaires sur les combats adressés
7 par Ke Pauk dans d'autres rapports.

8 Le Mondolkiri, le Ratanakiri, la région de la zone Nord-Est sont
9 des localités que nous avons examinées à l'audience. Je vais vous
10 présenter un rapport, un télégramme qu'on n'a pas eu l'occasion
11 d'utiliser <lors des dépositions de> témoins <> - c'est le
12 document E3/1030.

13 Est-ce qu'on peut projeter cela à l'écran?

14 C'est un télégramme du 20 juin 1977 provenant d'une personne dont
15 on a entendu parler à l'audience, Ta Sophea, <> chef de l'armée
16 du secteur 105. C'est un télégramme adressé au secrétaire de
17 secteur Laing, alias Chhan.

18 [11.27.12]

19 Au paragraphe 1 de ce rapport, il est dit:

20 "À Au Phlay, ils ont pénétré sur vingt mètres dans notre
21 territoire et ont coupé du bambou. Nous avons attaqué, tué et
22 blessé un certain nombre d'entre eux dans la journée du 17 juin
23 1977."

24 Au paragraphe 2 du télégramme, il est dit:

25 "Le groupe des 7 qui nous a attaqués à Pech Chenda <> a

60

1 maintenant attaqué et est entré < dans les > villages de Pou Chri
2 Chas (phon.), de Tonh et de De Et (phon.). Ils étaient trente.
3 Nous < sommes en train d'organiser > nos forces pour leur tendre
4 une embuscade. Le Camarade Veang < > < est en train d'organiser >
5 une force pour les surveiller plus en avant."
6 < Je présente celui-ci parce que le Camarade Veang est également
7 un cadre dont le nom est apparu dans la déposition devant la
8 Chambre.>
9 [11.28.17]
10 Secteur < 505, province de > Kratie, c'est une < région abritant un >
11 autre champ de bataille. Je vous renverrai à un certain nombre de
12 télégrammes émanant du secrétaire du secteur de Kratie, < > du
13 secteur 505. < Je vais lister ces télégrammes aux fins du
14 procès-verbal.
15 Le > télégramme du 5 novembre 1977, qui est un télégramme < adressé
16 au Camarade > Yi au Bureau 870 - document E3/978.
17 Dans ce télégramme, il est dit que:
18 "Des troupes vietnamiennes < ont traversé > la frontière, sont
19 tombées dans nos pièges à pieux...] et < sur nos tentatives de >
20 fabriquer des grenades à main et < > des mines."
21 < S'ensuit une série de rapports du Camarade Yi, le secrétaire du
22 secteur.> < >
23 Télégramme < > E3/986 du 16 décembre 1977.
24 < Télégramme du 22 décembre 1977 > - document E3/8371.
25 < > Télégramme du 21 mars 78 - E3/1012.

61

1 <> Télégramme du 21 avril 78 - E3/157.
2 Télégramme <> du 25 avril 1978 <> - E3/943.
3 Ce sont tous des rapports <émanant du> secteur de Kratie, qui
4 font état des combats <en cours> contre les Vietnamiens.
5 [11.30.11]
6 Dans la zone Sud-Ouest, il n'y a <que> quelques rapports versés
7 en preuve relativement à cette zone. Je vous renvoie au document
8 E3/853, qui est un rapport de juin <> 1977 de la zone Sud-Ouest.
9 Le premier paragraphe <fait état des> combats à la frontière
10 <vietnamienne> avec Kampot. Vous trouverez également un rapport
11 de Ta Mok, daté du 8 avril 1978.
12 C'est un télégramme qui est envoyé par Ta Mok au Frère Pol -
13 document E3/1062.
14 Il y a également des rapports qui font état des combats ayant eu
15 lieu en mer, rapports émanant de la division 164.
16 Le document <> E3/997 <est un compte-rendu d'un rapport> du 20
17 mars 1978 <du> secrétaire de la division 164, Muth, <au sujet
18 d'un bateau ou navire vietnamien qui a été coulé près de> Kep. <>
19 Ensuite, le document <E3/928>, un rapport d'avril 1978 émanant de
20 Muth, secrétaire de la division 164. <>
21 Il est dit:
22 [11.31.41]
23 "En <termes de chiffres>, le nombre de 'Yuon' à avoir été
24 capturés et abattus par balles entre le 27 <> mars 1978 et <le>
25 30 mars 1978 est de cent vingt."

62

1 Monsieur le Président, j'en ai encore pour cinq à dix minutes.
2 Souhaitez-vous que je conclue, si je le puis?
3 Je vous remercie.
4 J'ai encore <quelques> documents au sujet <des prisonniers de
5 guerre> vietnamiens qui ont été capturés par les forces du
6 Kampuchéa démocratique et envoyés à S-21.
7 Télégramme du 14 février 1978 envoyé par Son Sen, utilisant le
8 nom de code 47, distribué à Pol Pot et à Nuon Chea - document
9 E3/181.
10 Est-ce qu'on pourrait le projeter à l'écran?
11 <C'est vers la fin du document.>
12 Au paragraphe numéro 5 du rapport de Son Sen, il est dit:
13 "Le Camarade Tal a capturé deux 'Yuon' <âgés> de 17 ans et 27
14 ans. Ils ont été envoyés à S-21."
15 Fin de citation.
16 [11.33.16]
17 Pourquoi est-ce que j'évoque ceci? Eh bien, parce que dans la
18 liste des prisonniers de S-21 dressée par le Bureau des co-juges
19 d'instruction, le jour d'après, c'est-à-dire le jour après ce
20 rapport, <> il y a une entrée disant que deux Vietnamiens sont
21 arrivés à S-21:
22 Le Vang <Khoeung>, 17 ans, qu'on décrit comme étant un espion
23 vietnamien - numéro 8227 sur la liste du Bureau des co-juges
24 d'instruction.
25 Et Troeung Yaing Ngim, 27 ans, décrit comme étant un agriculteur

1 vietnamien envoyé de Svay Rieng - numéro 14893 sur la liste du
2 Bureau des co-juges d'instruction.
3 Ainsi, ces deux Vietnamiens sont arrivés à S-21 le jour après que
4 Son Sen a envoyé ce télégramme et les âges correspondent à ce qui
5 est dit dans le télégramme de Son Sen.
6 Vous trouverez également référence à un autre télégramme de Son
7 Sen, qui fait état des combats et <de la capture d'un>
8 Vietnamien, <> dont il dit qu'il <sera> envoyé à S-21 "ce soir".
9 C'est un télégramme daté du 20 mars 1978 - document E3/867...
10 E3/867.
11 Et je vais conclure, Madame, Messieurs les juges, en lisant une
12 <ou deux> citations <évoquant> la fin <de Svay Rieng>,
13 c'est-à-dire l'offensive <finale> massive lancée par les
14 Vietnamiens, <le 25> décembre 1978.
15 Je vais commencer par lire Nayan Chanda et le livre "Frères
16 Ennemis" - <E3/2376> en khmer: 00191685; en anglais: 00192527; et
17 en français: 00237172.
18 Voici la façon dont il décrit - au E3/2376 - l'attaque finale
19 lancée par les Vietnamiens <fin 1978>:
20 [11.35.35]
21 "Pendant près d'une semaine, avant que ne commence l'attaque <au
22 moyen de chars d'assaut>, les forces aériennes vietnamiennes ont
23 pilonné les positions khmères rouges de façon intense. En
24 concentrant quelque trente mille hommes - la moitié des forces
25 ordinaires khmères rouges - <en demi-cercle près> de la frontière

1 vietnamienne, <le long du> Bec-de-Perroquet et <de> 'l'Hameçon',
2 Pol Pot <a facilité cette destruction>. Après repérage aérien
3 préalable, <ces troupes> furent décimées par l'action conjointe
4 de l'artillerie et des bombardements aériens.
5 L'armée <paysanne> de Pol Pot offrit étonnamment peu de
6 résistance. Ces paysans savaient assassiner à coups de machette,
7 mais ils n'avaient pas eu le temps d'apprendre à piloter des
8 avions de chasse ou à manier des canons antiaériens."
9 [11.36.37]
10 Et dans Ben Kiernan, "<The> Pol Pot <Regime>" - document E3/1593;
11 en khmer: 00638032 à 33; en anglais: 01150232; en français:
12 00639239 -, Ben Kiernan rapporte l'assaut final lancé par le
13 Vietnam de la façon qui suit:
14 "Le 21 décembre <1978>, le ministre vietnamien de la défense, Vo
15 Nguyen Giap, préconisa le recours à 'des forces écrasantes pour
16 anéantir l'ennemi'. Quatre jours plus tard, Hanoi envahit
17 massivement le Cambodge par l'Est. Sa stratégie du 'lotus en
18 fleur', conçue par le chef d'état-major du Vietnam, le général
19 Van Tien Dung, prévoyait notamment une 'frappe surprise au
20 Centre, l'anéantissement du commandement ennemi qui s'y trouvait,
21 puis un déploiement pour détruire les avant-postes du périmètre'.
22 Cent cinquante mille soldats vietnamiens et quinze mille rebelles
23 cambodgiens <prirent d'assaut> la frontière, avec l'appui
24 'foudroyant' de quarante à cinquante raids quotidiens des forces
25 aériennes pour le seul secteur de Kratie. Le 30 décembre, ils

65

1 s'emparèrent de la ville de Kratie, menaçant de couper le
2 Cambodge en deux."
3 Et bien sûr Ben Kiernan continue, en décrivant <leurs avancées la
4 semaine suivante, jusqu'à la prise de Phnom Penh>.
5 Je vous remercie de ce temps supplémentaire. J'en ai terminé de
6 mon exposé.
7 [11.38.35]
8 M. LE PRÉSIDENT:
9 Je vous remercie.
10 Le moment est à présent venu d'observer la pause déjeuner. La
11 Chambre suspend l'audience, qu'elle reprendra à 13h30 cet
12 après-midi.
13 Agents de sécurité, veuillez ramener Khieu Samphan dans la salle
14 d'attente en bas. Ramenez-le dans le prétoire cet après-midi pour
15 l'audience <avant> 13h30.
16 Suspension de l'audience.
17 (Suspension de l'audience: 11h39)
18 (Reprise de l'audience: 13h30)
19 M. LE PRÉSIDENT:
20 Veuillez-vous asseoir.
21 Reprise de l'audience.
22 La Chambre passe la parole à l'équipe de défense de Khieu Samphan
23 pour présenter les documents clés sur le conflit armé.
24 Monsieur le co-procureur, vous voulez prendre la parole?
25 M. LYSAK:

66

1 Avant que ma consœur n'intervienne, j'ai quelques références que
2 j'aimerais donner en réponse à la question du juge Lavergne avant
3 que la Défense n'intervienne.

4 J'ai promis l'extrait concernant l'identification de "47" comme
5 étant Frère Son Sen.

6 Vous trouverez cette information à E3/64 - ERN en anglais:
7 00334060; en khmer: 00328043; et en français: 00411710.

8 C'est le témoignage de Norng Sophang, qui était un cadre au
9 bureau des télégrammes.

10 Les autres références concernant Chhon qu'a demandées le juge
11 Lavergne... J'ai indiqué <> l'information à notre disposition...

12 Steve Heder - <l'un des experts principaux en ce qui concerne les
13 éléments de preuves relatifs aux Khmers rouges> - a également dit
14 que Chhon était So Phim.

15 C'est dans l'ouvrage de Steve Heder, "Sept candidats" - E3/48 -,
16 c'est la note de bas de page 119, à la page en anglais 00393522.

17 Merci, Monsieur le Président.

18 [13.33.35]

19 M. LE PRÉSIDENT:

20 Merci.

21 Vous pouvez y aller, Maître.

22 Me GUISSÉ:

23 Merci, Monsieur le Président. Bonjour.

24 Bonjour à tous.

25 Dans le cadre de la présentation des documents que je vais faire

67

1 aujourd'hui, sur le conflit armé, je vais essayer autant que
2 faire se peut de suivre un ordre chronologique avec des documents
3 d'époque, des télégrammes, des rapports au sujet des combats sur
4 le terrain, mais aussi... et beaucoup d'analyses de différentes
5 missions diplomatiques, avec évidemment des extraits de discours
6 officiels.

7 [13.34.16]

8 L'idée, dans le cadre de cette présentation, est non seulement de
9 regarder ce qui se passait sur le terrain, mais surtout de voir
10 ce qui a été dit - de ce qui se passait à l'extérieur - dans le
11 cadre de discours officiels et d'échanges diplomatiques. Parce
12 que, du côté de la défense de Khieu Samphan, nous estimons que le
13 contexte de guerre froide dans lequel les faits s'inscrivent
14 <est> extrêmement important pour comprendre la position à la fois
15 du Kampuchéa démocratique et à la fois du Vietnam.

16 Nous avons abordé ce point au préalable avec les experts qui sont
17 venus déposer devant cette Chambre, et notamment le dernier en
18 date, M. Morris, mais c'est un élément qui est extrêmement
19 important dans le cadre de notre analyse du conflit armé.

20 [13.35.09]

21 Avant d'arriver à la période 75-79, il y a un document que je
22 voudrais... sur lequel je voudrais attirer l'attention de la
23 Chambre et des parties. Sur la question des problèmes
24 frontaliers. C'est quelque chose qui revient de façon récurrente
25 sur cette question du conflit armé.

68

1 Et il y a un document - E3/2373 -, qui est une étude sur les
2 frontières internationales, qui a été établie, je crois, sous le
3 couvert du Département d'État américain, par un bureau qui
4 s'appelle, en anglais, "Bureau of Intelligence and Research,
5 Office of the Geographer".
6 Et cette étude, qui date du 5 mars 1976, a pour intérêt
7 particulier de faire un rappel historique des problèmes
8 frontaliers, d'expliquer comment les frontières, telles qu'elles
9 existaient en 75, ont été fixées, et de rappeler notamment un
10 ensemble de textes, de décrets qui datent de la période
11 coloniale.
12 [13.36.23]
13 Et c'est vrai que c'est un outil qui est intéressant pour
14 comprendre où les problèmes frontaliers se sont essentiellement
15 posés et quels étaient les arguments que les uns et les autres
16 avançaient dans le cadre des disputes avec... Et là, l'extrait que
17 je vais... enfin, les extraits - pardon - que je vais prendre sur
18 cette question dans ce document - mais il y en a plein d'autres
19 -, ce sont... spécialement sur la ligne Brévié, qui est la ligne
20 maritime sur laquelle il y a eu aussi beaucoup de discussions. Le
21 document fait un ensemble d'une... enfin, une trentaine de pages,
22 avec des appendices et des annexes qui sont intéressantes, parce
23 que ce sont des documents d'époque qui permettent de voir comment
24 les frontières ont été fixées.
25 [13.37.19]

1 Le premier extrait de ce document - E3/2373 -, c'est le début, où
2 on fait un résumé de quels sont les problèmes frontaliers - et
3 c'est à l'ERN en français: 00809211; ERN en khmer: 00324867; et
4 ERN en anglais: 00157764.

5 "Frontières entre le Cambodge et le Vietnam. Résumé.
6 La frontière entre le Cambodge et le Vietnam s'étend sur environ
7 sept cent trois miles, du golfe de Thaïlande au tripoint avec le
8 Laos. Elle résulte de traités conclus entre la France et le
9 Cambodge au XIXe siècle et d'arrêtés pris par le gouverneur
10 général de l'Indochine au cours de la période d'administration
11 française.
12 Plusieurs tronçons de la frontière terrestre ont donné lieu à des
13 différends et les deux États ont revendiqué la souveraineté sur
14 certaines îles du golfe de Thaïlande."

15 Fin de citation pour cette page.

16 [13.38.39]

17 Cette question de fixation des frontières pendant la période
18 coloniale est importante parce que...

19 Faut que je ralentisse - je vois, Monsieur le Président, je vais
20 essayer d'aller plus doucement.

21 Cette question de la fixation de ces frontières pendant la
22 période coloniale est importante à souligner, parce qu'on va le
23 voir notamment dans un document, plus tard, où le Vietnam fait
24 part de sa position. Le Vietnam indique qu'il s'agit de
25 frontières issues des impérialistes et que c'est une... ça pourrait

70

1 être des raisons pour lesquelles le Vietnam ne reconnaissait pas
2 cette frontière.

3 Donc, ce document de départ me paraît intéressant. Et, plus
4 particulièrement, sur la ligne Brévié - à l'ERN en français:
5 00809214; ERN en khmer: 00324875; ERN en anglais: 00157771.

6 [13.39.49]

7 "La frontière maritime.

8 C'est en 1958 que l'existence d'un différend territorial au sujet
9 des îles du golfe de Thaïlande a été portée à la connaissance des
10 États-Unis pour la première fois. À cette époque, le Vietnam
11 avait envoyé au Cambodge une note officielle réaffirmant les
12 revendications vietnamiennes sur les îles Baie - Koh Ta Kiev -,
13 Milieu - Koh Thmey -, Eau -Koh Ses -, Pic - Koh Tonsay -, et
14 l'île Pirate du Nord - Koh Po. Cette revendication a été fondée
15 sur une prétendue colonisation, administration et souveraineté
16 vietnamienne. Le Cambodge a rejeté le point de vue vietnamien
17 comme étant contraire aux faits."

18 Fin de citation pour cette partie.

19 [13.40.50]

20 Après, vient un historique de la question. Et, en conclusion de
21 ce paragraphe sur la frontière maritime - c'est à l'ERN suivant
22 dans toutes les langues; et l'ERN, plutôt: 00324877 en khmer:
23 "Puisque - a) - les Français ne sont pas parvenus à résoudre le
24 différend, - b) -, l'ancien gouvernement cambodgien a semblé
25 accepter la ligne Brévié, et, - c) -, la ligne semblait

1 représenter la ligne de facto de l'administration nationale, il a
2 été convenu qu'elle serait utilisée sur les cartes établies aux
3 États-Unis. Bien qu'elle ne puisse pas être considérée comme une
4 frontière internationale établie, elle semble constituer, d'après
5 la documentation disponible, la représentation la plus acceptable
6 de la frontière maritime à des fins administratives."

7 Fin de citation.

8 [13.42.04]

9 Je renvoie également à un dernier paragraphe sur ce document qui
10 rappelle... qui synthétise en résumé... - et c'est à la page, ERN en
11 français: 00809220; ERN en khmer: 00324885, et ça se poursuit sur
12 la page suivante; et l'ERN en anglais: 00157777.

13 Et ça résume comment on a établi les frontières:

14 "Les traités ou les décrets datant de la période d'administration
15 française délimitent la frontière entre le Cambodge et le
16 Vietnam, depuis la côte près de Ha Tien jusqu'à la rivière
17 Srepok, dans les hauts plateaux du Centre. Une ligne
18 conventionnelle acceptée par les deux États sur les cartes et
19 dans la correspondance porte cette ligne au Sesan.

20 Sur une courte distance, un décret français place la frontière
21 dans ce cours d'eau. Au nord du tripoint du Laos, la frontière
22 coïncide avec la ligne de partage des eaux et elle est confirmée
23 sur le plan cartographique, tant par le Cambodge que par le
24 Vietnam.

25 Cependant, il existe plusieurs points de divergence le long de la

1 frontière."

2 Et là, on cite six points de divergence sur la frontière.

3 [13.43.49]

4 Et un petit peu plus bas - donc, à l'ERN en khmer et en anglais
5 de la page suivante des ERN que j'ai cités:

6 "Toutefois, la question des îles du golfe de Thaïlande n'étant
7 toujours pas résolue, la ligne Brévié peut être portée sur les
8 cartes en tant que ligne de facto, mais elle ne doit pas être
9 représentée en tant que frontière internationale. Ces îles sont
10 toujours l'objet de litige."

11 Fin de citation.

12 Donc, document important pour rappeler l'historique des problèmes
13 frontaliers.

14 Et ça m'amène directement à évoquer les premières frictions qui
15 ont eu lieu entre le Vietnam et le Kampuchéa démocratique,
16 précisément sur ces îles. On en a déjà parlé, des choses ont été
17 déjà évoquées devant cette Chambre. Je voudrais simplement citer
18 un passage de Philip Short.

19 Donc, "Pol Pot: Anatomie d'un cauchemar" - E3/9; ERN en français:
20 00639837; ERN en anglais: 00396504; pas de khmer.

21 [13.45.13]

22 "À la fin du mois d'avril 1975, avant même la chute de Saigon,
23 Pol décida que tout le Comité permanent ferait un geste
24 spectaculaire de bonne volonté en se rendant à Hanoi. Le calcul
25 était simple. Si, comme Pol le pensait, le Vietnam était à long

1 terme le principal ennemi du Cambodge, la prudence exigeait de
2 maintenir de bonnes relations avec lui, au moins jusqu'à ce que
3 le pays fut assez fort pour relever un éventuel défi vietnamien.
4 Les événements ne tardèrent pas à confirmer de manière éclatante
5 le bien-fondé de cette attitude conciliante à l'égard de l'ennemi
6 héréditaire.

7 Le 4 mai, on assista à un échange de tirs entre des unités
8 navales cambodgiennes et vietnamiennes près de l'île de Phu Quoc,
9 située à une quinzaine de kilomètres au large de la province
10 cambodgienne de Kampot. Depuis la période coloniale, cette île
11 était administrée comme une partie du Sud-Vietnam, mais les
12 questions de souveraineté n'avaient jamais été réglées.
13 D'autres incidents survinrent et, le 10 mai, une autre petite île
14 détenue par les Vietnamiens fut occupée par les troupes
15 cambodgiennes basées sur l'île de Wai, à cent trente kilomètres
16 au sud-ouest de Kampong Som."

17 Fin de citation.

18 [13.46.40]

19 Philip Short rappelle ce que je viens d'indiquer sur la question
20 des problèmes irrésolus en matière de frontières, et notamment de
21 ces îles. Mais il est important qu'il note qu'il y a des échanges
22 de tirs, le 4 mai, qui ont eu... qui sont survenus avant cet
23 épisode de l'occupation de l'île par les troupes cambodgiennes.
24 Et là, on ne dit pas qui est à l'origine des premiers échanges.
25 Simplement, un point pour indiquer que lorsque l'on parle de qui

74

1 est à l'origine du début du conflit et quels sont les
2 tiraillements, ce sont des tiraillements qui étaient bien
3 antérieurs à la période du Kampuchéa démocratique et qui, de
4 temps en temps, ont soulevé des crispations.
5 Mais, en tout état de cause, c'était très clair, et il ressort de
6 ce qu'en rapporte également Short par rapport à sa recherche que,
7 en 75 - et même plus tard, comme on va le voir avec des documents
8 -, ce n'était absolument pas une volonté du Kampuchéa
9 démocratique de créer des problèmes avec son voisin vietnamien.
10 Bien sûr, il y avait eu des alliances après. Nous savons que
11 lorsqu'il y a des conflits frontaliers qui datent de plus de
12 centaines d'années, c'est toujours compliqué de les résoudre en
13 peu de temps.
14 [13.48.14]
15 Sur cette question de la position du Kampuchéa démocratique en
16 75, nous avons déjà utilisé un certain nombre de documents au
17 cours des débats. Je voudrais renvoyer notamment au procès-verbal
18 du Comité permanent du 2 novembre 75, où on évoque un certain
19 nombre de difficultés qui peuvent être intervenues, mais où on
20 voit que la question du dialogue est prépondérante.
21 Je renvoie notamment à l'ERN en français: 00290867; ERN en khmer:
22 00019133; et ERN en anglais: 00183413.
23 "2) La situation de la frontière et de la mer.
24 La situation à Au Ta Bauk <> était confuse, mais en réalité les
25 Vietnamiens étaient là-bas. À notre connaissance, après s'être

1 retirés de Stueng Trang, fin juillet, trente Vietnamiens étaient
2 revenus. Quand nous leur avons demandé de reculer, ils avaient
3 répondu qu'ils étaient sur leur territoire, puis ils avaient
4 amené d'autres forces qui étaient majoritairement des minorités
5 ethniques.
6 Ensuite, ils ont déplacé la population, au nombre de cent
7 personnes. Quand nous avons officiellement protesté, le Sud
8 n'avait pas répondu. Le Nord avait répondu en précisant qu'il
9 saluait ce que nous lui avons dit. Il avait ajouté que si on
10 vérifiait, ce serait d'évidence notre territoire, et qu'il
11 ordonnerait à ses soldats de se retirer.
12 Après nos protestations, les Vietnamiens, à Au Seitheï, <> se
13 sont retirés, mais ceux de Au Ta Bauk <> ne se sont pas repliés.
14 Ensuite, quinze autres personnes sont venues sur la route numéro
15 19. Selon le dernier compte rendu, ils ne se sont pas retirés de
16 Au Ropeung. <> Quand nous sommes allés les voir, ils ont dit
17 qu'ils iraient consulter leur hiérarchie. Leur hiérarchie a dit
18 de se replier, mais depuis lors, aucun retrait n'a été effectué."
19 Fin de citation.
20 [13.51.00]
21 Un exemple de conflit à la frontière et de la manière dont - en
22 75, bien sûr - on était encore en train de dialoguer, mais dans
23 le fait que, effectivement, les troupes... On a parlé de la
24 question des troupes cambodgiennes qui n'auraient pas bien
25 compris les délimitations, mais là, on voit que, du côté des

76

1 troupes vietnamiennes aussi, il semble qu'il y ait des problèmes
2 sur la délimitation de la frontière et de l'endroit où ils
3 peuvent arriver.

4 Un autre point important de ce PV de novembre 75 - ERN en
5 français: 00290868; ERN en khmer: 00019134; ERN en anglais:
6 00183413:

7 "Sur le plan diplomatique, lorsque nous sommes allés voir les
8 Vietnamiens, nous avons dit que nous considérons le Parti des
9 travailleurs et le peuple du Vietnam comme des amis intimes. Sur
10 le terrain, il pouvait y avoir quelques problèmes, mais notre
11 Parti les a résolus au fur et à mesure.

12 À Ratanakiri, des amis vietnamiens sont venus habiter à Au Ta
13 Bauk. <> De notre côté, nous leur avons demandé de reculer, mais
14 ils avaient refusé de le faire. S'ils ne se retiraient pas, il
15 pourrait y avoir des malentendus. Donc, leur recommander de
16 reculer. Nous faisons en sorte qu'il n'y ait pas d'accrochages.
17 S'il y avait des problèmes, nous les résoudrions au fur et à
18 mesure. Nous devons être exemplaires en amitié. Et ensuite, il
19 faut envoyer des forces au Mondolkiri."

20 Et on évoque le déploiement de Vietnamiens sur les petites îles.

21 [13.53.05]

22 Donc, là, c'est très clair que dans la politique officielle du
23 PCK, à ce moment-là, c'est le dialogue qui doit prévaloir.

24 J'avais cité, je le dis pour rappel, que cette question des
25 éventuels problèmes frontaliers et des éventuelles velléités

77

1 hégémonistes vietnamiennes ont été évoqués dans le milieu
2 diplomatique des différents pays qui suivaient la situation. Et
3 je renvoie notamment à un rapport de l'ambassade australienne à
4 Hanoi - E3/9723, que j'avais il me semble cité -, où on évoquait
5 la question de la fédération indochinoise et des problèmes qu'il
6 pourrait y avoir par la suite.

7 En 76, on est encore dans cette volonté de dialogue. Je renvoie
8 notamment au PV E3/229, un PV du Comité permanent en date du 22
9 février 76, qui évoque des problèmes frontaliers, mais qui
10 indique qu'il ne doit pas y avoir d'attaque, sauf s'il y a une
11 entrée dans le territoire.

12 C'est la première page du document qui m'intéresse dans un
13 premier temps - ERN en français: 00334958; ERN en anglais:
14 00182625; ERN en khmer: 00000... donc, 00000713.

15 [13.55.09]

16 "Ordre du jour: Les problèmes de défense du pays.

17 I) Les comptes rendus au sujet de la situation de défense du
18 pays.

19 1) La situation à la frontière de l'est.

20 Le super-Camarade Khieu - Son Sen- rapporte:

21 'Depuis le mois de février, les Vietnamiens ont mené des
22 opérations puissantes le long de notre frontière, du côté est,
23 notamment à Ratanakiri, à Svay Rieng et à Ka Am Samna (phon.).
24 Ils sont venus se positionner sur notre territoire à deux cents
25 mètres ou à trois kilomètres de la frontière. À certains

1 endroits, ils ont illégalement déplacé les bornes frontalières.

2 Quand nous les avons chassés, ils ont reculé. À d'autres

3 endroits, ils sont venus se positionner dans les anciennes

4 casernes de Lon Nol, avec des hommes au nombre équivalent à une

5 section, voire une compagnie. Ils ont dit que leur Comité central

6 leur a ordonné d'y venir.'" "

7 Fin de citation.

8 [13.56.27]

9 Donc, là, c'est intéressant, parce qu'on voit qu'on parle

10 d'entrées de troupes vietnamiennes sur le territoire cambodgien

11 dès février 76. On voit que l'on parle de déplacement de bornes

12 frontalières.

13 Et pourtant, voilà ce qui est dit à la page suivante - en

14 français: 00334959; ERN en khmer: 00000714; et ERN en anglais:

15 00182626.

16 "Les recommandations de l'Angkar.

17 1) Les problèmes à la frontière.

18 Les activités de déplacement des bornes frontalières de la part

19 des Vietnamiens ont deux aspects.

20 Premièrement. Ils veulent prendre notre territoire encore et

21 encore. Cela est leur objectif général.

22 Deuxièmement. Soit il s'agit des recommandations de la

23 hiérarchie, soit il s'agit des activités personnelles des

24 habitants, qui sont allés du Cambodge (sic), et celles des unités

25 de patrouille le long de la frontière.

1 Nos mesures.

2 En principe, nous négocions avec eux, mais l'important est
3 d'organiser les forces de sécurité. Si nous appliquions les
4 mesures politiques seules, et non militaires, et s'ils venaient
5 en grand nombre, ce serait plus difficile pour nous de résoudre
6 les problèmes. Il faut examiner les lieux puissants et les lieux
7 faibles et nous tenir prêts au combat. Quand ils entreront, nous
8 les attaquerons tout de suite."

9 Fin de citation.

10 [13.58.23]

11 Donc, là encore, il ne s'agit pas de chercher à annexer le
12 territoire vietnamien, mais simplement de défendre une frontière.
13 Et il est intéressant de noter qu'on parle toujours d'"attaque
14 défensive", s'il y a une intrusion dans le territoire.

15 Et je voudrais renvoyer pour le coup à un autre passage de Philip
16 Short - document E3/9 -, où il évoque la stratégie de Pol Pot et
17 la manière d'évoquer la question de la frontière. Et il dit
18 quelque chose d'intéressant - c'est à l'ERN en anglais: 00396506;
19 et à l'ERN en français: 00639839 -, il évoque le déplacement de
20 dirigeants à Hanoi, des dirigeants du Kampuchéa démocratique à
21 Hanoi en signe d'amitié, et notamment la proposition d'un traité
22 d'amitié entre les deux pays.

23 Et voilà ce qu'il est dit:

24 "La démarche était habile. Le vieil adversaire de Pol, Le Duan,
25 qui dirigeait les entretiens du côté vietnamien, ne pouvait

80

1 repousser ouvertement une telle proposition. Elle soulignait
2 pourtant qu'aux yeux des Cambodgiens, les relations futures entre
3 Phnom Penh et Hanoi devaient être bilatérales, entre nations
4 égales et souveraines, au lieu de s'intégrer dans un regroupement
5 plus vaste des trois États indochinois, comme l'auraient préféré
6 les Vietnamiens.

7 Cette visite, comme toutes les activités de Pol en 75, fut tenue
8 secrète. Il n'y eut pas d'annonce, pas de communiqué, et aucun
9 moyen pour qui n'était pas membre de la direction des deux partis
10 de savoir ce qui s'était dit. Mais ces entretiens réussirent de
11 toute évidence à atténuer les tensions politiques."

12 Fin de citation.

13 [14.00.39]

14 Pourquoi j'ai lu ce passage?

15 C'est intéressant de voir comment cette question de pouvoir
16 parler d'égal à égal avec le Vietnam est quelque chose que l'on
17 retrouve également dans les réunions du Comité permanent et dans
18 les PV.

19 J'ai parlé tout à l'heure de la question des frontières et de
20 cette notion de frontière impérialiste. On retrouve cette notion
21 dans un PV du Comité permanent du 11 mars 1976.

22 Document E3/217 - ERN en français: 00334964; ERN en khmer: 0000...
23 enfin, 00000737; et l'ERN en anglais: 00182635, et ça se poursuit
24 sur la page suivante.

25 C'est le II):

1 "Les recommandations de l'Angkar au sujet des problèmes
2 frontaliers".

3 1) Il y a un petit rappel de l'historique et, à la fin, le
4 dernier paragraphe de ce 1) dit ceci:

5 [14.02.07]

6 "Dans l'histoire, les problèmes frontaliers du côté est n'ont pas
7 encore été résolus. Au mois de juin de l'année 75, pendant les
8 négociations, notre Parti a également soulevé ces problèmes, mais
9 les Vietnamiens n'ont pas répondu. Après, ils ont dit au
10 super-Camarade Nuon que - et c'est entre guillemets, citation,
11 donc, des Vietnamiens: 'Cette frontière a été tracée par les
12 impérialistes. Nous allons résoudre...'"

13 Et la suite est illisible.

14 Mais c'est intéressant de noter que, du côté vietnamien, on
15 évoque ces frontières comme étant impérialistes, qui peuvent
16 laisser supposer qu'il y a un problème à les reconnaître telles
17 quelles.

18 Là encore, PV du 11 mars 76 - ERN en français, c'est l'ERN
19 suivant... ERN en anglais: 00182636; ERN en khmer: 00000737.

20 [14.03.18]

21 "Les mesures dans le futur.

22 Dans le futur, nos mesures comprendront deux catégories, c'est
23 l'armée et la politique.

24 a) L'armée. Nous devons disposer de nos forces pour défendre en
25 ne laissant aucune faille, parce que d'expérience, là où il y

1 avait une faille, ils entraient à cet endroit-là. S'ils entraient
2 sur notre territoire, purement, nous les attaquerions, ils ne
3 seraient pas en position de force. Comme à Ratanakiri et à Takéo,
4 nous les avons attaqués et repoussés à plusieurs endroits. À
5 Kratie, nous les avons attaqués et sortis également.

6 Donc, s'il n'y avait pas de forces armées, nous perdriions
7 sûrement notre territoire. Ils viendraient prendre encore et
8 encore, petit à petit.

9 Mais en ce qui concerne les attaques, nous attaquons, et en ce
10 qui concerne les négociations, nous négocions."

11 Fin de citation.

12 [14.04.15]

13 Donc, ce qui est intéressant dans ce passage, c'est que nous
14 sommes en mars 76 et que l'on évoque les entrées sur le
15 territoire dans le Ratanakiri, à Kratie, ce qui laisse supposer
16 que lorsqu'on parle... On a parlé d'incursions en territoire
17 vietnamien de la part des troupes cambodgiennes, comme si c'était
18 elles qui étaient à l'initiative en 77. On remarque qu'en 76, il
19 y a des problèmes qui se posent - d'entrées de troupes
20 vietnamiennes sur le territoire cambodgien - et que la consigne
21 est de dire: ce n'est seulement que s'il y a une entrée sur notre
22 territoire que l'on réagit.

23 Je renvoie également à un autre document qui avait été cité,
24 c'est le document E3/221, qui a encore été cité ce matin, il me
25 semble, par M. le co-procureur. Donc, il y avait évidemment la

83

1 question de la ligne Brévié, qui a de nouveau été abordée - je
2 renvoie la Chambre à une lecture plus complète sur ce point. Mais
3 nous l'avions, je pense, utilisée dans d'autres audiences de
4 documents clés, et, je crois, avec l'expert... avec des experts qui
5 étaient venus témoigner.

6 [14.05.38]

7 Un autre point intéressant dans les documents de 76 - PV de la
8 deuxième réunion du conseil des ministres du 31 mai 1976,
9 document E3/794 -, où on parle toujours de négociations - à l'ERN
10 en français: 00611617; à l'ERN en khmer: 00000789... 785, pardon;
11 et à l'ERN en anglais: 00182675.

12 On parle toujours des affaires de la défense du pays et on parle
13 d'amélioration avec les Thaïlandais. Et, ce qui est intéressant,
14 la frontière du côté est:

15 "Nous avons négocié avec le Vietnam sur les problèmes frontaliers
16 et la situation s'est trouvée améliorée dans une grande mesure.

17 La perspective va vers une grande amélioration, il y a de
18 nombreuses raisons à cela."

19 Et on cite les différentes raisons pour lesquelles il y a une
20 amélioration.

21 On est à ce moment-là en mai 76. Ce qui est intéressant, c'est
22 qu'il y a des télégrammes d'époque qui datent d'un petit peu
23 avant - et notamment E3/1019 -, où on évoque, au 20 février 76, à
24 nouveau des problèmes de déplacement de bornes frontalières à
25 l'intérieur du territoire cambodgien.

84

1 [14.07.23]

2 Il a été rappelé également le document E3/799, qui a été encore
3 cité ce matin - je pense, par M. le co-procureur -, qui est le
4 procès-verbal de la réunion plénière du comité de la division 920
5 dirigée par Son Sen - cette réunion. Je ne vais pas revenir sur
6 le détail de ce PV qui évoque effectivement une accalmie - malgré
7 ce que je viens de citer, à savoir des entrées ou des problèmes
8 de déplacement de bornes.

9 Je voudrais juste citer un passage qui évoque la question des
10 mines puisque, du côté de l'Accusation, j'avais l'impression,
11 dans la manière dont <elle> présentait les choses et les
12 télégrammes, qu'il y avait des utilisations de mines un peu d'un
13 seul côté. Nous avons vu à l'audience, par les différents témoins
14 qui sont venus déposer sur le conflit armé, que, malheureusement,
15 ça a été une pratique des deux côtés.

16 Et je renvoie particulièrement à l'ERN en français: 00323915; ERN
17 en anglais: 00184779; et en khmer: 00083158.

18 Et on parle de la position du régiment 91. Voilà ce qui est dit:

19 [14.08.52]

20 "La position du régiment 91 est au village de Koh Miel, <> une
21 compagnie de Phim à Au Leav, <> une compagnie à Miech. <> Les
22 ennemis ont posé des mines et restaient allongés pour déclencher
23 les mines le long de la route de Dak Dam. Les ennemis nous ont
24 attaqués au niveau du point de 600 sur 580. Le 16 août, les
25 ennemis sont entrés nous attaquer. Deux personnes ont été tuées."

85

1 Donc, là, on parle d'août 76. Et c'est après que Son Sen explique
2 qu'il y a pas encore eu de grands accrochages, mais qu'il y en a
3 des petits sans arrêt - et ça, c'est à la page suivante, à l'ERN
4 suivant dans les trois langues. Et c'est dans ces conditions que,
5 à la suite, il termine sur les passages qui ont été cités par mon
6 confrère de Nuon Chea à l'audience, récemment, sur le fait de ne
7 pas provoquer.
8 J'en viens maintenant à la montée en puissance des affrontements.
9 Donc, nous arrivons en 77. Et j'ai noté que dans le cadre de
10 <leur> liste révisée adressée hier, les co-procureurs ont
11 effectivement intégré un peu plus de télégrammes d'époque émanant
12 du Kampuchéa démocratique, évoquant les incursions vietnamiennes
13 en territoire du Kampuchéa démocratique - ce qui n'apparaissait
14 pas sur <leur> liste initiale.
15 Et je me félicite du fait qu'on puisse effectivement avoir une
16 vision un peu moins manichéenne des choses et un peu plus... un peu
17 plus générale sur cette question des incursions vietnamiennes à
18 l'intérieur du territoire cambodgien. Et je renvoie notamment... je
19 ne vais pas aller dans le détail, mais je renvoie notamment à des
20 télégrammes comme E3/853.
21 Ce n'est pas vraiment un télégramme, c'est un compte rendu
22 adressé à l'Angkar en date du 3 juin 77 qui évoque des activités
23 et des incursions du côté... et des lancements de roquettes
24 notamment - première page -, des lancements de roquettes, donc,
25 du territoire des troupes vietnamiennes sur le territoire

1 cambodgien.
2 [14.11.41]
3 Un autre document qui est intéressant - E3/852 -, qui parle des
4 activités et des accrochages qu'il y a pu avoir du côté de Svay
5 Rieng, des obus qui ont été lancés. Il y a plusieurs... plusieurs
6 incidents qui y sont relatés par rapport au mois d'avril 77.
7 Un autre document qui est intéressant est le E3/854, qui évoque
8 également la situation des ennemis le long de la frontière, avec
9 des soldats du Kampuchéa démocratique qui sont... qui ont été
10 blessés.
11 Et je vais peut-être citer un passage - c'est l'ERN en français:
12 00386232; en anglais: 00183712; ERN en khmer: 00021481.
13 Et on évoque un incident du 8 juin 77, voilà ce qui est dit:
14 "À 5h30 'du' 8 juin 77, au secteur de l'unité D102, située aux
15 environs du pont en béton de Keng Lich, <> Bos Vorng, <> trois de
16 nos soldats qui se sont déplacés pour défendre la frontière sont
17 tombés sur un groupe de Vietnamiens. À ce moment-là, ces derniers
18 ont tiré à tort et à travers sur nos deux soldats, qui ont
19 succombé. Ils ont saisi deux fusils, dont un A4... un AK - pardon -
20 et un AR-15. Quant aux cadavres de nos soldats, nous avons pu les
21 récupérer.
22 Chez ces Vietnamiens, nous avons tué une personne sur place et
23 avons blessé deux autres. Ils ont hissé et transporté les corps
24 jusque dans leur territoire."
25 Fin de citation.

87

1 [14.13.51]

2 Je souligne "jusque dans leur territoire", parce que cela
3 démontre que cet incident ne s'est pas passé sur le territoire
4 vietnamien.

5 D'autres télégrammes qui ont été évoqués, je pense ce matin et
6 avant, sur la question de la zone Est, donc, les télégrammes de
7 So Phim, notamment, et la dégradation de la situation à partir...
8 particulièrement à partir d'octobre, et avec évidemment le
9 pinacle de décembre 77 et de début janvier 78.

10 J'ai commencé mon intervention en parlant de l'importance de
11 mettre en parallèle ce qui se passait sur le terrain et ce qui se
12 passait en matière diplomatique. Et je renvoie notamment au
13 témoignage, bien sûr, de l'expert Morris, également au document
14 que j'avais cité de quelqu'un qui a travaillé sur les archives
15 soviétiques comme M. Morris, Dimitri Mosyakov - document E3/9644
16 -, qui dit des choses intéressantes sur la partie pré-75 et
17 durant le Kampuchéa démocratique - on va y revenir.

18 [14.15.22]

19 Et une question importante qui a été abordée avec l'expert
20 Morris, ça a été celle de la propagande vietnamienne, et
21 notamment en 77, c'est-à-dire avant... avant et pendant l'escalade
22 des affrontements du côté de la frontière.

23 Et un document qui vient de Chhean en date de... en date d'août 77,
24 c'est intéressant... c'est le document E3/882. C'est intéressant
25 parce que c'est une analyse de ce que disent les Vietnamiens au

88

1 niveau des différentes ambassades présentes à Hanoi, et de quelle
2 est la communication que fait le côté vietnamien pendant les...
3 pendant l'escalade de ces éléments.

4 Et je renvoie, donc, sur le résumé des points qui sont abordés
5 par Hanoi - à l'ERN en français: 00386253; à l'ERN en anglais:
6 01313132; et à l'ERN en khmer: 00001248.

7 Et voilà comment Chhean présente les choses. Donc, il adresse ce
8 courrier "À l'attention du Respecté et Bien-aimé M-81".

9 Il est dit:

10 [14.17.03]

11 "1) Au sujet des ruses vietnamiennes de diffusion de rumeurs.

12 Actuellement, le milieu des ambassades à Hanoi est généralement
13 au courant des conflits frontaliers entre nous et le Vietnam. Ces
14 événements ont vivement attiré l'attention des gens. Les points
15 de départ de cette rumeur sont..."

16 Et là, il liste un certain nombre de points que les Vietnamiens
17 font circuler, notamment en évoquant les accusations de massacres
18 de l'armée cambodgienne, donc, là, qu'on a pu d'ailleurs revoir
19 lorsqu'on entend les... qu'on a pu revoir dans ce qui a été dit
20 dans les archives soviétiques par les autorités vietnamiennes, ce
21 qu'on a pu aussi retrouver dans Nayan Chanda, dans un certain
22 nombre de points qui ont été évoqués.

23 Ce qui m'intéresse ici, c'est l'analyse que fait Chhean de ces
24 "rumeurs", comme il les appelle - et c'est à l'ERN suivant en
25 français, suivant en anglais, et également suivant en khmer.

1 Et voilà ce que dit Chhean:

2 [14.18.27]

3 "Donc, l'examen de ce contexte montre que le Vietnam est arrivé à
4 une nouvelle étape. Il s'efforce de rassembler le public et
5 augmente les invasions sur notre territoire, mais, en même temps,
6 il a continué de ruser pour tromper les autres. Pas de
7 transparence à 100 pour cent."

8 Et il dit:

9 "II) Au sujet des visites de Vo Nguyen Giap dans quelques
10 provinces situées près de la frontière du Kampuchéa à la fin du
11 mois de juillet de cette année 77.

12 Les déroulements des opérations de Giap intéressent de plus en
13 plus les étrangers au Vietnam. Le déroulement des opérations de
14 Giap..."

15 Pardon.

16 "1) Les événements qui pourraient avoir un lien avec les voyages
17 de Giap d'après mon analyse.

18 a) Après que le Vietnam avait été forcé à signer un traité avec
19 le Laos.

20 b) Le Kampuchéa était en train d'avoir des problèmes frontaliers
21 avec la Thaïlande.

22 c) Le Kampuchéa était en train d'avoir des problèmes frontaliers
23 avec le Vietnam.

24 d) 'A' entendu que cette région avait ses propres agents de
25 sécurité.

1 e) Il y a eu une visite secrète de la délégation spécialiste
2 militaire russe au Sud-Vietnam. Cette délégation était composée
3 du vice-ministre de la défense russe et de quelques généraux
4 experts. Ils étaient venus par bateau et se sont arrêtés dans le
5 port de Da Nang vers la mi-juillet. Cette délégation est
6 maintenant déjà rentrée chez elle.

7 2) Après observation des quelques grands événements ci-dessus, je
8 peux deviner ce qu'ils souhaitent:

9 a) Renforcer, augmenter les forces à la fois sur le plan de la
10 politique, de la mentalité et du commandement militaire pour
11 qu'ils en profitent pour nous envahir de plus en plus
12 profondément.

13 b) Montrer au monde qu'ils ne sont pas les envahisseurs, mais
14 qu'ils sont prêts par contre à se battre contre les invasions
15 venues de l'extérieur.

16 c) Présenter la situation et la géographie de cette région aux
17 militaires russes."

18 Fin de citation.

19 [14.20.52]

20 C'est intéressant parce que ça date de mi-77... enfin, d'août 77,
21 et là, on voit que, en tout cas, le personnel diplomatique à
22 Hanoi du Kampuchéa démocratique est au courant d'un rapprochement
23 entre le Vietnam et l'URSS et qu'il voit qu'il y a une campagne
24 de communication du Vietnam pour présenter les choses à sa façon.
25 Et il termine dans ce document en expliquant comment, dans le

91

1 milieu de Hanoi, ces informations sont reçues.

2 Et c'est la dernière page... Non, pas la dernière page, d'ailleurs,
3 c'est l'ERN en français: 00386255; en anglais: 01313135; et en
4 khmer: 00001250:

5 "En conclusion, au sujet du Vietnam uniquement, examiner la
6 position politique du Vietnam et, selon les événements
7 successifs, montrer que le Vietnam joue le va-tout pour parvenir
8 à nous envahir, cette fois-ci de façon plus virulente que dans le
9 passé."

10 Et viennent ensuite les positions des pays étrangers.

11 12 août 77, c'est important parce qu'on a parlé de l'escalade de
12 ce qui se passait sur le terrain, mais on voit qu'il y a aussi
13 des tractations de plus en plus importantes du côté diplomatique.

14 [14.22.42]

15 Et là, j'en reviens au document de Mosyakov - document E3/9644;
16 et l'ERN qui m'intéresse est, en français, le 01125320; l'ERN en
17 anglais: 01085997; ERN en khmer: 01120096... en khmer: 01120096.

18 Et on revient sur un thème qui a déjà été abordé avec l'expert
19 Morris et, également, qui se retrouve dans un passage de
20 l'ouvrage de Philip Short, à savoir le moment où Hanoi se rend
21 compte qu'il faut avoir une politique diplomatique pour préparer
22 son projet.

23 Et voilà ce qui est dit - on parle des différentes options qui
24 ont été envisagées par Hanoi:

25 "À l'époque, Hanoi envisagea seulement deux façons de résoudre le

1 problème cambodgien. Selon Vu Hoang, chef du service consulaire
2 du ministère des affaires étrangères vietnamien, une option était
3 de voir les 'forces saines' - entre guillemets - l'emporter au
4 Kampuchéa démocratique. L'autre consistait à contraindre Pol Pot
5 à négocier dans une situation qui s'aggravait."

6 Et là, l'auteur cite ses sources.

7 [14.24.28]

8 Il poursuit:

9 "Comme nous pouvons le constater, Hanoi misa soit sur un coup
10 d'État assorti d'une victoire des 'forces saines', soit sur la
11 capitulation de Pol Pot et son acceptation de toutes les
12 conditions posées par les Vietnamiens. Mais ces dirigeants -
13 entre crochets, du Vietnam - avaient mal évalué la situation. La
14 tentative de fomenter une mutinerie des forces militaires de la
15 zone Est, et ainsi renverser Pol Pot, se solda en juin 78 par un
16 désastre total pour les rebelles opposés à Pol Pot. Dans ces
17 conditions, la première option pouvait être oubliée. La deuxième
18 s'avéra tout aussi irréaliste. L'aide apportée aux Khmers rouges
19 par les Chinois s'accrut considérablement en 78, atténuant ainsi
20 les difficultés auxquelles le régime était confronté.

21 [14.25.26]

22 En fait, les dirigeants vietnamiens n'avaient pas seulement
23 envisagé les deux scénarii que Vu Hoang avait exposés à
24 l'ambassadeur soviétique. Ils avaient une troisième option:
25 renverser le régime de Pol Pot en lançant une invasion militaire

1 de grande envergure et installer une nouvelle administration à
2 Phnom Penh, qui serait placée sous la tutelle de Hanoi.
3 C'est ainsi qu'à la mi-février 1978, les responsables du Parti
4 vietnamiens, Le Duan et Le Duc Tho, rencontrèrent d'abord un
5 petit groupe de communistes khmers qui s'étaient regroupés au
6 Vietnam en 1954, où ils étaient restés.
7 Entre parenthèses, la plupart de ceux qui s'y étaient regroupés
8 étaient retournés au Cambodge au début des années 70, où ils
9 n'avaient pas tardé à être exécutés au cours des purges.
10 Ensuite, avec d'anciens Khmers rouges qui, fuyant la répression
11 de Pol Pot, avaient trouvé refuge au Vietnam.
12 Ces rencontres visaient à mettre sur pied un mouvement
13 d'opposition à Pol Pot et à constituer une équipe de dirigeants
14 politiques, laquelle comprendrait dans ses rangs le commandant de
15 l'armée vietnamienne, Pen Sovan - un Khmer qui habitait au
16 Vietnam depuis vingt-quatre ans - et l'ancien Khmer rouge Hun
17 Sen, qui n'avait gagné le Vietnam qu'en juin 77.
18 À l'époque, une série de camps secrets destinés au recrutement et
19 à l'entraînement de guérilleros firent leur apparition au
20 Sud-Vietnam."
21 Et là, l'auteur cite Nayan Chanda - "Les Frères ennemis":
22 [14.27.10]
23 "Les anciennes bases américaines situées à Xuan Loc et à Long
24 Chau étaient les principaux camps. En avril 78, la première
25 brigade de l'armée anti-Pol Pot prêta secrètement serment.

1 D'autres brigades, dont la force équivalait tout au plus à celle
2 d'un bataillon, furent créées par la suite sur le territoire
3 vietnamien.

4 Il était considéré de première importance d'inscrire l'opération
5 visant à renverser Pol Pot dans un cadre diplomatique approprié.

6 En juin 1978, le Bureau politique du Comité central du Parti des
7 travailleurs du Vietnam jugea opportun que Le Duan se rende à
8 Moscou. En juin 78, un diplomate soviétique indiqua que, selon
9 les Vietnamiens, la visite devait avoir un caractère
10 confidentiel. Le Trong Tan, chef adjoint du personnel commun,
11 accompagnerait Le Duan."

12 Et là, l'auteur cite ses sources.

13 [14.28.19]

14 "En s'assurant d'abord un soutien officieux, puis, avec la
15 conclusion du traité d'amitié et de coopération entre l'URSS et
16 la république socialiste du Vietnam, un soutien officiel de la
17 part de Moscou, les Vietnamiens se mirent à dire assez clairement
18 que la saison sèche à venir pouvait en fait être utilisée pour
19 lancer des attaques d'envergure contre le régime de Phnom Penh."

20 Là encore, l'auteur cite ses sources - toujours les archives
21 soviétiques - et il poursuit:

22 "Chose intéressante, les Vietnamiens assurèrent fermement les
23 représentants soviétiques, qui s'inquiétaient de la réaction des
24 Chinois à l'invasion projetée, que la Chine n'aurait pas le temps
25 d'envoyer un grand nombre d'unités militaires à Phnom Penh afin

1 de sauver le régime kampuchéen."

2 Fin de citation.

3 [14.29.16]

4 Donc, là, c'est intéressant, parce qu'on retrouve ce qu'on a pu
5 voir avec l'expert Morris, mais également avec le témoin qui est
6 actuellement en cours d'audition - 2-TCW-1065 -, sur la manière,
7 l'approche de personnes dissidentes à rentrer dans le maquis.

8 Il souligne également l'importance d'une préparation
9 diplomatique, comme je l'ai indiqué. Et j'en reviens à un point
10 central de notre argumentation, qui est de dire que, bien sûr
11 qu'il fallait une préparation diplomatique, parce que nous sommes
12 à une période très particulière, c'est la guerre froide, il y a
13 la question des différents blocs. Mais il y a aussi la question
14 des pays non-alignés, dont la plupart sont des pays du
15 tiers-monde qui ont connu la colonisation et des luttes
16 d'indépendance. Et des pays pour lesquels la question de la
17 souveraineté du territoire est quelque chose de très important et
18 de très... de très... de fondamental dans les valeurs qui sont
19 défendues à ce moment-là par les pays non-alignés.

20 [14.30.36]

21 Et ça, le Kampuchéa démocratique l'avait compris. Je renvoie à un
22 discours de Ieng Sary devant l'Assemblée générale des Nations
23 Unies, du 11 octobre 1977 - donc, c'est en plein moment de
24 l'escalade -, E3/1586. Son discours, dans ce document, se trouve
25 entre les paragraphes 49 à 68 - et je voudrais en citer deux,

1 trois.

2 Donc, premièrement, un rappel, au paragraphe 49 de ce document -

3 donc, E3/1586 -, il parle, bien sûr, au nom du Kampuchéa

4 démocratique:

5 "Nous tenons à proclamer solennellement de nouveau ici que le

6 Kampuchéa démocratique ne provoque aucun pays et s'en tient

7 résolument et inébranlablement aux principes du respect mutuel de

8 l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale

9 et l'égalité."

10 Et il rappelle - ça, c'est pour que l'on ait en tête quelles

11 étaient les valeurs défendues par les pays non-alignés à cette

12 époque-là.

13 Paragraphe 68:

14 [14.32.12]

15 "Les peuples des pays exploités, les peuples des pays non-alignés

16 et du tiers-monde ont acquis une conscience politique de plus en

17 plus élevée et une confiance de plus en plus grande dans leurs

18 propres forces et leurs propres capacités. Ils discernent plus

19 clairement la véritable nature, ainsi que les manœuvres, de

20 l'impérialisme, de l'expansionnisme et de leurs partisans. Et ils

21 s'efforcent de mener vaillamment la lutte en tant que maîtres de

22 leur propre destinée. En même temps, ils continuent à développer

23 et à renforcer leur solidarité et mettre en pièces les manœuvres

24 de division de toutes les puissances impérialistes et

25 expansionnistes."

1 Fin de citation.

2 Ce passage est intéressant à plusieurs titres parce qu'il vient
3 éclairer le jeu diplomatique que j'ai évoqué un peu plus tôt. Et
4 on retrouve la raison pour laquelle, en décembre 77, le Kampuchéa
5 démocratique a choisi de faire une annonce publique des ruptures...
6 de sa rupture diplomatique avec le Vietnam.

7 Et là, je renvoie à un passage de Philip Short - document E3/9;
8 ERN en français: 00639949; ERN en anglais: 00396585:

9 [14.33.56]

10 "À l'aube du 31 décembre, Radio Phnom Penh annonça la rupture des
11 relations diplomatiques entre le Cambodge et le Vietnam en raison
12 de - entre guillemets - 'l'agression féroce et barbare' commise
13 par ce dernier. Cette décision prise par le Comité permanent du
14 PCK une semaine auparavant cherchait à profiter de la présence
15 sur le sol cambodgien de plusieurs dizaines de milliers de
16 soldats vietnamiens, pour dégrader le plus possible l'image
17 internationale du Vietnam, en le faisant passer pour une
18 puissance expansionniste résolue à soumettre ses voisins.
19 Hanoi ne s'y attendait absolument pas. Jusque-là, en effet, les
20 deux camps avaient soigneusement dissimulé leur conflit, et voilà
21 que, non contents de le révéler au grand jour, les Cambodgiens
22 avaient tiré les premiers. L'intention de Giap avait toujours été
23 de se limiter à une brève incursion, mais cette publicité
24 malvenue l'obligea à rapatrier ses soldats plus rapidement que
25 prévu. Les derniers hommes franchirent la frontière le 6 janvier.

98

1 Les Cambodgiens crièrent victoire. En fait, aucun camp n'avait de
2 vraie raison de pavoiser, cette opération avait fait davantage de
3 victimes..."

4 [14.35.24]

5 Mme LA JUGE FENZ :

6 <Conseil, veuillez ralentir.>

7 Me GUISSÉ

8 Je vais essayer de... c'est vrai que j'ai tendance à m'emballer.

9 Quand on n'est pas en dialogue, c'est très compliqué d'aller
10 doucement.

11 Je suis... je m'excuse auprès des interprètes.

12 "En fait, aucun camp n'avait de vraie raison de pavoiser. Cette
13 opération avait fait davantage de victimes dans les rangs des
14 Khmers rouges que chez les Vietnamiens, avec un rapport de trois
15 pour deux. Mais, loin d'inciter Pol à revenir à la table de
16 négociation, la campagne de Giap avait encore accru l'agressivité
17 de Phnom Penh."

18 Et là, pour... dans la suite de son ouvrage, Short reprend un petit
19 peu ce qui a été dit dans... par Stephen Morris, qui a été dit
20 également par Mosyakov, à savoir sur l'impossibilité de... pour
21 Hanoi de rester avec le régime de Pol Pot à la place.

22 Et voilà ce qui est dit :

23 [14.36.45]

24 "À l'instigation de Le Duan et d'autres membres de l'aile
25 prosoviétique de la direction, il aboutit... - et là, il parle du

1 Politburo vietnamien qui se réunit à plusieurs reprises à Ho Chi
2 Minh - donc, il aboutit à deux conclusions inquiétantes.
3 La première était que le Vietnam ne pouvait tolérer plus
4 longtemps la présence à Phnom Penh d'un gouvernement hostile.
5 Ainsi, conviendrait-il de prendre des mesures pour renverser le
6 régime de Pol Pot, soit en fomentant un soulèvement, soit en
7 créant un mouvement d'exilés qui servirait de paravent à l'armée
8 vietnamienne lors d'une invasion de grande ampleur. Il fallait
9 agir rapidement, sans laisser le temps aux Khmers rouges de se
10 renforcer militairement et d'élargir leur soutien international."
11 Là encore - je m'arrête un instant -, la question de soutien
12 international et de la guerre diplomatique est essentielle dans
13 le cadre de ce conflit.

14 [14.37.43]

15 Un autre point qui est intéressant à la suite, donc - ERN en
16 français: 00639951; ERN en anglais: 00396587 -, est la question
17 des relations entre la Chine et le Kampuchéa démocratique, telles
18 que vues par le Vietnam.

19 Et je veux citer juste ce passage, parce que ça parle de
20 l'aéroport de Kampong Chhnang.

21 Et ce sera le dernier avant la pause, Monsieur le Président, si
22 vous souhaitez la marquer maintenant.

23 "Le programme d'aide militaire, que la Chine avait accordé au
24 Cambodge et qui avait été lancé deux ans auparavant, apparut
25 désormais à Hanoi sous un jour nouveau et sinistre.

100

1 Les planificateurs militaires vietnamiens remarquèrent avec
2 inquiétude que le nouvel aéroport militaire en construction à
3 Kampong Chhnang, qui comprenait des hangars et des dépôts de
4 munitions camouflés, enfouis dans les collines, était situé à
5 moins de trente minutes d'avion de Ho Chi Minh-Ville. Les
6 incidents frontaliers se multipliaient non seulement avec le
7 Cambodge, mais également sur la frontière entre le Vietnam et la
8 Chine."

9 Fin de citation.

10 [14.39.07]

11 Donc, c'était un point pour rappeler et souligner que la question
12 du conflit avec le Cambodge s'inscrit dans un cadre un peu plus
13 vaste, et notamment le lien, ou la peur que le Vietnam pouvait
14 avoir également de la Chine.

15 Monsieur le Président, je ne sais pas si vous voulez marquer la
16 pause maintenant?

17 M. LE PRÉSIDENT:

18 Merci.

19 Le moment est venu de prendre une courte pause jusqu'à 15 heures.

20 (Suspension de l'audience: 14h39)

21 (Reprise de l'audience: 15h01)

22 M. LE PRÉSIDENT:

23 Veuillez-vous asseoir.

24 Reprise de l'audience.

25 La parole est donnée à la défense de Khieu Samphan, qui pourra

101

1 continuer à présenter d'autres documents clés.

2 Je vous en prie.

3 Me GUISSÉ:

4 Merci, Monsieur le Président.

5 Je m'en étais arrêtée à l'exemple de Kampong Chhnang et la

6 manière dont les choses étaient vues du côté du Vietnam. Je

7 voudrais mentionner un autre passage, sans le citer, de l'ouvrage

8 de Philip Short, qui reprend les mêmes éléments relatifs à

9 l'approche de dissidents par le Vietnam.

10 Et on retrouve ce passage à l'ERN en français: 00639952; et à

11 l'ERN en anglais: 00396587, et ça se poursuit sur la page

12 suivante. Et on parle du rapprochement avec Hun Sen, Pen Sovan,

13 et cetera.

14 [15.02.49]

15 Je parlais de l'importance de la guerre diplomatique en plus de

16 la guerre sur le terrain. Et lorsque l'expert Morris avait... a

17 déposé, il a évoqué les relations proches qu'avaient l'Allemagne

18 de l'Est et le Vietnam.

19 Et je voudrais, du coup, évoquer un document qui émane du

20 ministère des affaires étrangères d'Allemagne de l'Est - document

21 E3/1773 - et un passage que je n'avais pas utilisé, qui est en

22 date, a priori, du 2 janvier 78, où l'Allemagne de l'Est explique

23 comment le Vietnam et ses alliés ont fait en sorte que la lettre

24 diplomatique du Kampuchéa démocratique ne soit pas acceptée

25 lorsque... la déclaration du Kampuchéa démocratique ne soit pas

1 acceptée - ni par la Russie ni par l'Allemagne de l'Est... enfin,

2 ni par l'URSS, pardon, ni par l'Allemagne de l'Est.

3 Et on retrouve ce passage à l'ERN en anglais... - et je vais citer

4 en anglais, puisqu'il n'y a pas de version française - ...

5 01246921; et en khmer, ça commence à l'ERN 01320164 et ça se

6 poursuit à la page suivante.

7 Donc, je cite en anglais:

8 [15.04.28]

9 (Interprétation de l'anglais)

10 "Le 31 décembre 1977, le gouvernement du Kampuchéa démocratique a

11 publié une déclaration annonçant la rupture des relations

12 diplomatiques avec la République du Sud-Vietnam et accusant <la

13 République du Sud-Vietnam> de façon malveillante <d'avoir commis

14 l'agression>. La déclaration, accompagnée d'une lettre de la

15 direction de l'État du Kampuchéa démocratique, était adressée aux

16 Camarades Erich Honecker, Willi Stoph et Oskar Fischer. Elle a

17 été envoyée à notre ambassade à Pékin. En accord avec

18 l'ambassadeur soviétique qui n'avait pas reçu la déclaration,

19 réception de ladite déclaration a été déclinée.

20 Le 31 décembre 77, le ministre des affaires étrangères de la

21 République du Sud-Vietnam a informé les ambassadeurs des pays

22 socialistes que la situation se détériorait. Les combats se

23 poursuivent."

24 Fin de citation.

25 (Fin de l'interprétation de l'anglais)

1 [15.05.38]

2 Donc, là, c'est intéressant de voir que la guerre sur le terrain,
3 la déclaration et le coup qu'a tenté de faire... le coup
4 diplomatique qu'a tenté de faire par cette déclaration de rupture
5 des liens diplomatiques le Kampuchéa démocratique sur les alliés
6 proches du Vietnam, à savoir l'Allemagne de l'Est et la Russie,
7 n'a pas marché. Et on montre comment les camps se forment à ce
8 moment-là.

9 Un certain nombre... la bataille se situe également au niveau
10 médiatique, et là, je renvoie à un certain nombre de documents
11 FBIS.

12 Sans les citer nommément, je pense notamment, en 78, au document
13 E3/267 - document 267, pardon -, qui est un article du 3 janvier
14 78 dans "Far Eastern Relations".

15 Un document E3/293, un document FBIS de juillet 1978 - les ERN
16 sont... alors, je vais peut-être dire les ERN, parce qu'ils sont
17 simplement sur la liste.

18 Pour E3/267, c'est l'ERN en khmer qui va de S00680574 à 586; en
19 français: S00008724 à 733.

20 Le document E3/293, qui est un FBIS de juillet 78, en khmer,
21 c'est le 00721195 et ça se poursuit sur les pages suivantes; en
22 anglais: 00169689 et ça se poursuit sur les pages suivantes; et
23 en français: 00756543... 5... jusqu'à 548.

24 Et enfin, une série FBIS - E3/1369; en khmer: 01303409; en
25 anglais: 01218822; et en français: 00701766 et ça se poursuit sur

104

1 la page suivante - et c'est un FBIS de mars 78. Donc, tout ça
2 pour avoir en tête les différentes déclarations qui sont faites
3 par presse interposée.

4 [15.08.43]

5 Nous avons, évidemment, pour le 6 janvier 78, la déclaration du
6 porte-parole du ministère de la propagande et de l'information du
7 Kampuchéa démocratique.

8 Et là, je renvoie au document E3/1263 - à l'ERN en khmer:

9 00234027 jusqu'à 30; en anglais: 00337187 et ça se poursuit
10 jusqu'à 89; et en français: 00087630 et ça se poursuit jusqu'à
11 35.

12 Donc, déclaration, évidemment, dénonçant l'agression subie par le
13 Kampuchéa démocratique.

14 Il y a également un document intéressant - que je vais citer,
15 cette fois-ci -, toujours venant d'une analyse du ministère des
16 affaires étrangères d'Allemagne de l'Est, c'est le document
17 E3/540, qui n'existe qu'en anglais - et l'ERN qui m'intéresse est
18 le... donc, en anglais: 01246938. Pardon, il y a aussi du... il y a
19 aussi du khmer: 01320191. Et c'est un rapport pour information,
20 donc, qui date du 31 janvier 78. Et voilà ce qui est dit au sujet
21 du conflit frontalier - je vais citer en anglais:

22 [15.10.50]

23 (Interprétation de l'anglais)

24 "Le conflit frontalier entre le Vietnam et le Kampuchéa."

25 (Fin de l'interprétation de l'anglais)

1 <Je vais citer,> pardon, le passage qui m'intéresse, qui est
2 plutôt à la fin de la page 38, qui se termine par "38" en anglais
3 - et qui est donc en khmer: 01320192. Et donc, on parle de
4 discussions et de la possibilité d'éventuelles négociations.
5 Et voilà ce qui est dit:
6 [15.11.29]
7 (Interprétation de l'anglais)
8 "Il est ressorti d'une conversation ayant eu lieu à l'ambassade
9 du <Kampuchéa,> à Hanoi, que Phnom Penh prétend que le Vietnam
10 n'est prêt à négocier qu'en position de force et refuse de
11 reconnaître les frontières actuelles. Ce point de vue s'appuie
12 sur le fait que les frontières légitimes entre les deux pays ont
13 été établies en 1939 par le protectorat français au Cambodge et
14 par la France en tant que représentante de ses colonies en
15 Indochine.
16 Cette <ancienne> démarcation frontalière <> <fut dûment>
17 confirmée par écrit au cours d'une visite effectuée par une
18 délégation du gouvernement provisoire de la <république du Sud
19 Vietnam,> en 1967. Une conversation avec un membre de la
20 délégation de la République du Sud-Vietnam de l'époque a révélé
21 qu'un tel accord avait effectivement été signé.
22 Néanmoins, le ministère des affaires étrangères de la République
23 du Sud-Vietnam a officiellement interdit à l'ambassade du
24 <Kampuchéa> de diffuser un livre contenant une carte du
25 <Kampuchéa>. La <> raison supposément donnée par le camp

106

1 vietnamien était que cela représentait 'une atteinte à la
2 souveraineté du Vietnam.' "

3 (Fin de l'interprétation de l'anglais)

4 [15.13.16]

5 Je cite un autre passage - qui est donc à partir de l'onglet
6 01246939 -, et c'est intéressant parce que ça date du 31 janvier
7 78 et que, lorsqu'on a posé la question à Stephen Morris sur les
8 velléités en 78 de négociation du Vietnam, il a répondu que,
9 selon ses recherches, fin 77, il n'y avait plus de volonté de
10 négocier des deux côtés, en tout cas pas du côté du Vietnam. Et
11 il a indiqué également que les raisons ou les conditions de
12 négociation qui étaient invoquées par les deux pays étaient
13 inacceptables par l'un ou l'autre côté.

14 Je remets cette citation en contexte puisque, là encore, c'est le
15 rapport de l'Allemagne de l'Est que je cite. Et voilà ce qui est
16 dit sur la position officielle de la république du Vietnam -
17 donc, à l'ERN que je vais citer: 01246939 en anglais; et en
18 khmer: 01320194.

19 Je cite en anglais:

20 [15.14.49]

21 (Interprétation de l'anglais)

22 "Selon des informations confidentielles, la république socialiste
23 du Vietnam tente d'obtenir une solution propre à permettre <aux>
24 forces patriotiques du Kampuchéa <restantes> de saisir
25 l'initiative et d'arracher le pouvoir à Pol Pot et à ses

107

1 partisans. Parmi l'actuel groupe de cinq à Phnom Penh, Nuon Chea,
2 membre du Politburo, est le seul à ne pas encore avoir pris
3 position directement vis-à-vis de la République du Sud-Vietnam."
4 (Fin de l'interprétation de l'anglais)
5 En dehors du fait que cela renvoie à ce qui avait été dit sur les
6 tentatives d'approches du Vietnam "pour" d'éventuels gens au sein
7 du gouvernement, de l'équipe dirigeante du Kampuchéa
8 démocratique, ce qui est intéressant, c'est que là, l'Allemagne
9 de l'Est confirme que, à cette date, janvier 78, pour... le Vietnam
10 a bien pris sa décision de soutenir un renversement éventuel du
11 régime du Kampuchéa démocratique. Et que les négociations, si on
12 en a parlé ou s'il y a des déclarations publiques disant que l'on
13 pose telle ou telle condition, on n'est plus à l'heure des
14 négociations à cette date.
15 [15.16.24]
16 Du côté du Kampuchéa démocratique, toujours 78 - début 78 -,
17 janvier 78, nous savons que les troupes vietnamiennes se sont
18 retirées parce que, pour l'image, ça ne faisait pas bien de
19 rester. Et on a les différents discours que nous avons pu évoquer
20 dans le cadre des audiences, les différents discours de Pol Pot -
21 et notamment le fameux discours "1 contre 30", quand on parle de
22 la disparité des forces militaires.
23 Alors, bien sûr, on ne va pas dire que c'était un discours qui
24 était réaliste - "1 contre 30". On a eu - de mémoire - le témoin
25 Prum Sarat qui a évoqué ce discours comme étant une manière

108

1 d'encourager les forces armées. Et si on ne lit pas ce discours
2 en fonction de ce qui se passait par ailleurs... - à savoir que la
3 raison pour laquelle le Kampuchéa démocratique avait rendu public
4 le conflit armé avec le Vietnam à ce moment-là, c'était justement
5 pour qu'il y ait une réaction de l'opinion internationale, en
6 tout cas de ses alliés -, pour tenter d'arrêter le Vietnam - ... si
7 on ne comprend pas que ce discours s'inscrit dans ce contexte-là,
8 effectivement, on ne voit pas de logique.

9 [15.17.51]

10 En revanche, sur la question des "1 contre 30", c'est important
11 de rappeler... - et ça, on l'a vu dans le discours qui se trouve
12 dans l'"Étendard révolutionnaire", E3/4604 - que nous avons... et
13 que de l'autre côté aussi de la barre, qui a été largement,
14 largement utilisée, nous soutenons à nouveau qu'il ne s'agit
15 certainement pas d'un appel à génocide - comme ça a pu être
16 l'interprétation de l'Accusation lors de l'audience des documents
17 clés sur le segment des Vietnamiens.

18 Mais simplement, encore une fois, un encouragement d'une armée
19 dont on sait qu'elle est faible numériquement par rapport aux
20 troupes vietnamiennes, dont on sait qu'elle est moins bien lotie
21 en matière d'armement. Et que l'idée est d'essayer de tirer parti
22 de ce retrait vietnamien pour donner le moral... redonner le moral
23 aux troupes.

24 Et c'est intéressant aussi de voir que dans un autre document
25 interne au PCK - donc, un "Étendard révolutionnaire" de février

1 78 -, même si effectivement on pavoise un peu sur la victoire de
2 janvier 78...

3 Dans ce document - E3/744; à l'ERN en français: 00538948; à l'ERN
4 en anglais: 00464067; et à l'ERN en khmer: 0006445 (sic).

5 Il est intéressant de noter, donc, à cette page-là, que la
6 question de la petite taille du pays et du fait que le Kampuchéa
7 démocratique n'a aucun intérêt à envahir une puissance plus
8 importante que la sienne se retrouve... et c'est intéressant de
9 noter qu'elle se retrouve dans un document interne. Donc, c'est
10 peut-être de la propagande si on veut l'analyser comme ça, mais
11 en tout cas, c'est quelque chose qui est dit aux membres du PCK.

12 Voilà ce qui est dit:

13 "Si la partie vietnamienne cessait de s'ingérer, d'effectuer <de>
14 la subversion, de tirer dans le tas, de lancer des roquettes,
15 d'envahir et d'annexer le Kampuchéa démocratique, en éliminant
16 complètement la doctrine des grands pays par rapport au Cambodge,
17 le principe de la fédération indochinoise du Vietnam, le principe
18 du parti unique, du pays unique au sein de l'Indochine - ceci
19 constituant les racines de la politique de répression, de
20 vocifération, de menace, de subversion, d'invasion, d'expansion,
21 d'absorption de territoire du Vietnam par rapport au Cambodge -,
22 il n'y aurait alors pas de conflit entre nos deux pays.

23 [15.21.19]

24 Et l'amitié pourrait réellement naître et ne ferait que se
25 consolider et se développer au fur et à mesure. Absolument. Il

110

1 s'agit là d'un objectif de notre gouvernement et notre peuple -
2 qui est tellement petit qu'il n'a absolument aucune raison
3 d'aller chercher des histoires à quiconque. Il ne voudrait que la
4 paix dans son indépendance et dans son intégrité territoriale,
5 c'est tout."

6 Fin de citation.

7 Viennent ensuite... toujours pour remettre dans le contexte des
8 rapports et télégrammes sur la situation sur le terrain. Et là je
9 ne vais pas rentrer dans le détail sur un certain nombre
10 d'éléments de télégrammes qui ont été cités, mais je renvoie
11 notamment au télégramme E3/913, qui est un télégramme du 15
12 janvier 78, signé Phoung.

13 Un document - E3/860 -, qui est un rapport à Bong 9 de l'unité
14 05, du 15 avril 78.

15 Et je renvoie également à E3/946 - télégramme 20 sur la situation
16 de l'ennemi à Prey Tonle, du 26 avril 78.

17 [15.22.57]

18 Après, il y a un rapport général - E3/862 -, qui est un rapport
19 sur la situation de tous les secteurs dans toute la région
20 <jumelle>, pour la première semaine de mai 78. Et on voit quels
21 sont les affrontements et les lieux où il y a des affrontements
22 armés.

23 Pour cette période de 78, on arrive à la fin et on sait que c'est
24 bientôt la fin. Octobre 78, nous avons le fameux rapport de
25 Douglas Spike - E3/2370 - qui analyse le conflit

111

1 vietnamo-cambodgien pour le Congrès. Et c'est vrai que l'ensemble
2 de ce document est intéressant parce qu'il a le mérite de donner
3 une vision et la position des différents protagonistes avec une
4 analyse, quand on la regarde a posteriori, qui est quand même
5 assez intéressante et assez juste avec seulement... et ça c'est
6 intéressant de voir que du côté des États-Unis, il y a... en
7 octobre 78, on ne voit pas du tout... on n'envisage pas du tout une
8 solution rapide du conflit.

9 [15.24.09]

10 C'est d'ailleurs dans les conclusions de ce rapport. On retrouve
11 cela à la dernière page du rapport.

12 Donc, ERN en français: 00344748; en anglais: 00187396.

13 Et c'est intéressant de voir que dans toutes les solutions qui
14 s'envisageaient au point 10, Douglas Pike, lui, envisage ceci:
15 "L'issue la plus probable de cette guerre semble actuellement
16 être une prolongation pour une durée indéterminée, c'est-à-dire
17 une alternance indécise entre intensification et affaiblissement
18 des combats.

19 La deuxième issue la plus probable, la transformation du Cambodge
20 en état client, est une perspective attrayante pour le Vietnam,
21 mais présentant de nombreux dangers.

22 La troisième issue la plus probable, la négociation d'une
23 solution, pourrait se concrétiser, mais cette voie est semée
24 d'embûches énormes."

25 Fin de citation.

112

1 [15.25.19]

2 Et là, on est vraiment dans la cristallisation de ce qui était la
3 guerre froide, à savoir que les Américains, qui n'avaient pas de
4 rapports proches avec le Vietnam, n'avaient pas les mêmes
5 informations que les Russes, à savoir qu'il y avait un plan, bien
6 avant octobre 78, pour une intervention beaucoup plus rapide que
7 ce que cet analyste américain envisageait.

8 En tout état de cause, je vous renvoie également au point 5 qui
9 se retrouve à la conclusion de ce rapport, où il fait une analyse
10 de la guerre frontalière et où il dit... - c'est à l'ERN en
11 français: 00344747; à l'ERN en anglais: 00187396 - où il dit
12 ceci:

13 "L'actuelle guerre frontalière - qui est en fait un conflit
14 communiste interne - fait rage depuis au moins 1970. Aucune des
15 parties ne peut être condamnée comme l'instigatrice de cette
16 guerre, aucune n'en est simplement la victime."

17 Fin de citation.

18 [15.26.30]

19 Je renvoie également - avec un petit retour en arrière sur les
20 différentes communications qui ont pu être faites par les
21 responsables du Kampuchéa démocratique -, je renvoie notamment à
22 une interview de Pol Pot donnée à des journalistes yougoslaves -
23 je ne sais plus...

24 Document E3/1583 - qu'on retrouve à l'ERN en khmer: 00334930 et
25 aux pages suivantes; à l'ERN en anglais: S00011305 et aux pages

113

1 suivantes; et à l'ERN en français: S00763961 et aux pages
2 suivantes.
3 Également, un communiqué de presse du ministère de la propagande
4 et de l'information du Kampuchéa démocratique de mai 78,
5 intéressant document - E3/9378. Et, là encore, toujours les... - je
6 vais aller plus doucement - communiqués de presse du ministère de
7 la propagande et de l'information du Kampuchéa démocratique de
8 mai 78.
9 ERN en khmer: 00224493 jusqu'à 95; ERN en anglais: 00337920
10 jusqu'à 21; et en français: 00076146 jusqu'à 148.
11 Et, également, des articles de presse et des communiqués que l'on
12 peut retrouver en date de juillet 78 aux documents "Far Eastern
13 Relations" - E3/7306. Toujours une bataille... une guerre
14 médiatique et diplomatique, en plus de ce qui se passe sur le
15 terrain.
16 [15.28.56]
17 Et j'ai oublié de mentionner tout à l'heure, en évoquant le
18 rapport de Douglas Pike... Ce manque de visibilité sur ce qui se
19 tramait exactement entre le Vietnam et le Cambodge est la raison
20 pour laquelle, lorsque Elizabeth Becker est venue témoigner
21 devant cette Chambre, elle a indiqué que quand elle se
22 rapprochait des services de renseignements américains, on lui a
23 dit que, en décembre 78, il n'y avait aucun problème, elle
24 pouvait aller au Kampuchéa démocratique, qu'il n'y avait pas a
25 priori de guerre imminente à craindre.

114

1 Autre élément qui démontre l'escalade de la guerre sur place, sur
2 le terrain, et également dans les médias, je renvoie à deux
3 documents - E3/726, qui est un article du "Washington Post" qui
4 évoque des rapports sur une rébellion interne et sur le rôle de
5 Hanoi dans cette rébellion. Donc, c'est un parfait... une parfaite
6 illustration de ce qui a pu être dit à l'audience et de ce qui a
7 pu être dit également par Philip Short - et également, l'extrait
8 de ce que j'ai lu tout à l'heure dans le document de Mosiakov.
9 [15.30.18]

10 Également, un document - E3/2370, "Far Eastern Relations" -,
11 document du 5 décembre 78 - on se rapproche de la fin.
12 ERN en khmer: 00251353 jusqu'à 356; ERN en anglais: 00187375
13 jusqu'à 397; ERN en français: 00344726 jusqu'à 748.

14 Et c'est, sur une période de plusieurs semaines, les différentes
15 communications qui ont été faites soit par Hanoi, soit par Phnom
16 Penh, et qui démontrent l'escalade du... l'escalade des
17 affrontements.

18 Nous arrivons maintenant en décembre 78, et nous avons ce qui a
19 été également évoqué par le témoin 2-TCW-1065, à savoir le
20 congrès du Cambodia National United Front.

21 Et on retrouve la présentation de ce mouvement officiellement au
22 document E3/7310 - à l'ERN qui commence en anglais: S00013294; et
23 en khmer: S01137152.

24 Et on voit une déclaration faite par le mouvement, les différents
25 signataires, les personnes qui sont présentes et qui confirment

115

1 ce qu'a dit 2-TCW-1065 sur cette réunion de décembre... de début
2 décembre 78 en présence...

3 Et là je cite à l'ERN en anglais: S00013295:
4 [15.32.32]

5 "... en presence, donc - en 1) -, Heng Samrin, Chea Sim, Ros Samay,
6 Mat Ly, Bun Mi, Hun Sen, Madame Mean Saman, Meas Samnang, Neou
7 Samon, Head Monk Long Sim, Hem Samin, Chey Kanh Nha, Chan Ven et
8 Prach Sun."

9 Viennent ensuite la... vient ensuite la déclaration plus détaillée
10 et la plate-forme du mouvement, dont le témoin nous a dit qu'il
11 avait été établi à la suite d'une formation à Ho Chi Minh. Donc,
12 là, c'est toujours décembre 78.

13 Et vient janvier - évidemment 79 -, c'est le chant du cygne et ça
14 y est, les troupes sont bien... les troupes vietnamiennes sont bien
15 avancées dans le territoire du Kampuchéa démocratique.

16 Et le 3 janvier 79, un télégramme est adressé par Ieng Sary au
17 Conseil de sécurité... au président du Conseil de sécurité,
18 demandant une intervention et surtout - ça se retrouve à l'ERN en
19 français: 00224428; en anglais: 00081490; et en khmer: 00224425
20 -, où il demande la chose suivante:

21 [15.34.39]

22 "Primo.

23 Condamner le Vietnam pour avoir agressé le Kampuchéa
24 démocratique. Exiger que le Vietnam cesse son agression contre le
25 Kampuchéa démocratique, abandonne son ambition d'envahir le

116

1 Kampuchéa et respecte par des actes concrets l'indépendance, la
2 souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchéa
3 démocratique, et le droit du peuple du Kampuchéa de décider
4 lui-même de sa propre destinée.

5 Secundo.

6 Cesser toute aide et assistance au Vietnam pour qu'il ne puisse
7 pas consolider ses forces d'agression contre le Kampuchéa
8 démocratique.

9 Tertio.

10 Apporter leur soutien à la juste lutte du Kampuchéa
11 démocratique."

12 Fin de citation.

13 Dans la même veine, il y a une déclaration de Pol Pot du 4
14 janvier 79 que l'on retrouve au document E3/7311.

15 Mais comme je l'ai indiqué, c'est le chant du cygne, c'est déjà
16 terminé pour le Kampuchéa démocratique.

17 [15.35.50]

18 Et pour que la vision soit complète, puisque c'est une... par la
19 suite, un nouveau chapitre de l'histoire du Cambodge qui s'ouvre,
20 il faudrait simplement citer un passage de Philip Short qui
21 évoque l'arrivée des Vietnamiens au Cambodge et ce qui, ensuite,
22 laisse... se profile pour l'avenir.

23 On retrouve cela au document E3/9 - ERN en français: 00639988;

24 ERN en anglais: 00396625.

25 Voilà ce qui est dit:

117

1 "En janvier 79, une écrasante majorité de Cambodgiens
2 accueillait les Vietnamiens en libérateurs. Ils avaient beau
3 être considérés comme l'ennemi héréditaire, l'horreur du régime
4 khmer rouge avait été telle que toute autre solution était
5 préférable. Les propagandistes vietnamiens exploitèrent
6 pleinement la situation. L'armée du Vietnam, prétendirent-ils,
7 n'était pas entrée au Cambodge pour l'occuper, mais pour délivrer
8 la population de la servitude imposée par un régime fasciste et
9 tyrannique qui appliquait une politique génocidaire caractérisée
10 par des massacres et par la famine. C'était bien sûr parfaitement
11 fallacieux."

12 [15.37.33]

13 Les atrocités khmères rouges n'avaient pas gêné les Vietnamiens
14 le moins du monde avant qu'ils ne décrètent que le régime de Pot
15 menaçait leurs intérêts nationaux. Mais la notion d'intervention
16 humanitaire influença l'opinion étrangère, et, pendant un temps,
17 déteignit aussi sur les attitudes à l'intérieur même du Cambodge.
18 La gratitude humaine est cependant éphémère, il ne fallut que
19 quelques mois aux Vietnamiens pour se rendre indésirables."
20 Fin de citation.

21 Et pour clore sur ce qui allait se profiler, je pense qu'il était
22 quand même important de rappeler... que ce chapitre de l'histoire
23 du Cambodge par lequel s'est terminé ce conflit armé - enfin,
24 dans le cadre de cette enceinte - a poursuivi par la suite... s'est
25 poursuivi par la suite. Et je renvoie notamment à une déclaration

118

1 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation du
2 Kampuchéa, qui devient une préoccupation pour les Nations Unies,
3 suite notamment à la ligne des anciens du Kampuchéa démocratique,
4 mais également de Samdech Sihanouk.

5 Et je renvoie au document E3/7247, qui évoque donc une
6 déclaration sur la situation du Kampuchéa en date du 14 novembre
7 79.

8 [15.39.14]

9 J'en ai terminé, Monsieur le Président, de la présentation de ces
10 documents-clés. Et bien sûr, je continuerai à évoquer la question
11 en réponse, lundi, aux documents de l'Accusation.

12 M. LE PRÉSIDENT:

13 Merci.

14 Le moment est venu de lever l'audience. La Chambre reprendra les
15 débats lundi 7 novembre 2016 à 9 heures. Lundi, la Chambre
16 continuera d'entendre la présentation des documents-clés. Ce sera
17 le tour des co-procureurs et des co-avocats principaux pour les
18 parties civiles et de la défense de Khieu Samphan de faire leurs
19 observations en réponse à la présentation des documents-clés.

20 À la fin de l'audience consacrée aux documents-clés, lundi, la
21 Chambre <finira> d'entendre 2-TCW-1065.

22 Agents de sécurité, veuillez conduire Nuon Chea et Khieu Samphan
23 au centre de détention des CETC, et ramenez-les dans le prétoire
24 le lundi 7 novembre 2016 avant 9 heures.

25 L'audience est levée.

1 (Levée de l'audience: 15h40)

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25